

Traque terroriste dans zone des Trois frontières : L'indispensable collaboration entre les armées nationales

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 31 MARS 2022

1069

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Transition

“Propositions pour une sortie de crise”



Développement du contenu local dans le secteur minier au Mali : Des experts se penchent sur le sujet !



Sécurisation des Banques et Établissements financiers : La reconnaissance de l'APBF au Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

30 Mars
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

886

Nouveaux cas confirmés

04

Nouveaux guéris

09

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

02 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
01 cas graves en soins intensifs
36 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 480

Guéris

29 636

Décès

727

dont 98 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.18



P.27



/ Une /

Transition : « Propositions pour une sortie de crise »

P.5

/ Brèves /

Embargo sur le Mali : Le calvaire des femmes commerçantes

P.12

Faisabilité des élections en 9 mois : Ibrahima Sangho crée la surprise

P.12

Dons de sang : Solidaris 223 et ses partenaires organisent une campagne pour éviter la pénurie pendant le Ramadan

P.13

État-major Général des Armées : Le Général Oumar Diarra exhorte la population et la presse à accompagner la montée en puissance des FAMA

P.13

Sortie de crise au CNPM : Une AG extraordinaire ce samedi pour convenir de la date de l'élection

P.13

/ Actualité /

Développement du contenu local dans le secteur minier au Mali : Des experts se penchent sur le sujet !

P.15

Sécurisation des Banques et Établissements financiers : La reconnaissance de l'APBF au Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine

P.17

Traque terroriste dans zone des Trois frontières : L'indispensable collaboration entre les armées nationales

P.18

Programme spécial d'auto-assistance 2022 de l'Ambassade des États-Unis au Mali : Dennis B. Hankins satisfait du bilan à mi-parcours des six projets

P.19

Fouille du BVG à la Mairie de Pelengana : 5 767 435 FCFA d'irrégularités financières détectées

P.20

Adieu Soumeylou : La haine a eu raison de notre humanisme, mais n'effacera pas ton brillant parcours au service de l'Etat

P.21

Association Malienne des Procureurs et Poursuivants (AMPP) / Référence Syndicale des Magistrats (REFSYMA) : Réaction suite au décès de l'ancien Premier Ministre Soumeylou Boubeye MAIGA survenu le lundi 21 Mars 2022 dans des circonstances émouvantes ...

P.23

/ Politique /

Refondation de l'Etat pour une gouvernance vertueuse : Le schéma du multipartisme intégral remis en cause ?

P.27

Lettre ouverte au peuple du Mali : Nous ne vous oublions pas, Nous ne vous oublierons jamais !

P.28

L'œil de Le Matin : Fixer un cap pour la refondation et se remettre au travail sans attendre

P.30

/ Culture & société /

«TAANE» : Un chef d'œuvre qui a déjà conquis les cinéphiles maliens

P.31

/ International /

Au Proche-Orient : Le brasier israélo-palestinien couve toujours

P.32

Situation militaire en Ukraine : Un ancien Colonel des Services de Renseignements

P.33

Suisses livre une analyse

P.33

/ Sport /

Barrages mondial 2022 : Le cinq majeur du foot africain connu

P.40

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Transition

“Propositions pour une sortie de crise”

Le Dr. Hamed Sow fait partie de rares intellectuels maliens dont la voix porte aussi bien au niveau national qu'international. Ancien directeur d'une institution internationale, ancien ministre, administrateur d'entreprises, ce brillant économiste est ap-

précié dans les cercles avisés. Malgré ses multiples charges, il reste préoccupé par les problèmes de notre pays et propose des pistes de solutions.

Le Mali est à la croisée des périls. Est-il besoin d'énumérer tous les risques encourus par le

pays ? Ils sont connus et vécus à suffisance pour trop s'y étendre. A l'insécurité, l'avancement de la pauvreté accélérée par l'hyperinflation des prix des produits de premières nécessités, les tensions sur les finances publiques ... viendront s'ajouter au niveau international une pénurie alimentaire sans précédent due à la guerre en Ukraine et à la flambée des prix des hydrocarbures.

Face à ces périls, ce qui compte avant tout est de trouver des voies de sortie rapide de cette abîme.

« Vous-vous souvenez que j'avais adressé une lettre ouverte au début du mois de janvier 2022 au Président de la Transition, en l'exhortant à ramener la demande pour la durée de la Transition de 5 à 1 an, et cela avant la tenue de la

réunion des chefs d'Etats de la CEDEAO, prévue à Accra le 9 janvier 2022. Auparavant, j'avais publié un post sur plusieurs médias pour affirmer qu'il était complètement illusoire de penser que le Mali puisse tenir tête à la CEDEAO et au reste de la Communauté internationale. Cure n'en a été faite. Et ce que je craignais devait arriver : des sanctions extrêmement lourdes contre notre pays. Elles sont injustes, inhumaines, illégales et illégitimes, et tout ce que l'on veut. Mais elles sont là. Entre-temps l'Algérie, suivie par l'Union africaine, a proposé une transition de 16 mois maximum. 48 mois clamaient alors les autorités de la Transition, disaient-elles, nécessaires pour faire les réformes indispensables à la stabilité politique du pays. Face à l'impact inavouable des sanctions, la durée demandée aujourd'hui par nos autorités est de 24 mois incompressibles. La CEDEAO reste droit dans ses bottes : 12 mois - à la rigueur 16 mois. Les sanctions, prises le 9 janvier 2022, sont maintenues par les chefs d'Etat de la CEDEAO le 25 mars, malgré l'arrêt de la cour de justice de l'UEMOA. Et leurs effets foudroient nos populations, malgré tous les dénis.

Nous sommes en plein dans le grand péché des gouvernants maliens : la surévaluation de nos capacités et l'orgueil non maîtrisé. Ils ont été fatidiques à certains de nos grands empires et royaumes qui avaient ouvert trop de fronts en même-temps en sous-estimant leurs ennemis. Plusieurs siècles après, les mêmes maux demeurent : nous voulons être les re fondateurs, non pas seulement du Mali Koura,



mais de toute l'Afrique, libérée de la domination de l'Occident.

ATT, réveille-toi, tes enfants ont fort besoin de ta sagesse. Je les soumets 3 de tes enseignements :

1. Il faut avoir le courage de faire ce que l'on doit faire et avoir la sagesse d'accepter ce que l'on ne peut pas changer,
2. Le plus grand danger contre un dirigeant est lui-même, s'il ne maîtrise pas son égo,
3. La seule question qu'il faut toujours se poser est de savoir : quel est l'intérêt du Mali et des Maliens.

Et c'est justement ce dernier questionnement qui m'amène à dire que s'il n'y a pas *une rectification rapide et apaisée de la rectification*, nous allons dans le mur.

La nouvelle rectification se décline en quelques actions précises :

1. Le Président Assimi, seul détenteur de l'autorité requise, organise une retraite de deux jours avec toutes les forces vives de la Nation : partis politiques (toutes tendances confondues), associations de la société civile et syndicats. Il n'y pas besoin de faire un mini remake des ANR. Chaque organisation désigne un membre.
2. Objet : travailler sur un chronogramme de 16 mois, en allant à l'essentiel en mettant le focus sur le fichier électoral, l'organe unique des élections, le nouveau code électoral, la relecture de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger, la révision de la Constitution ...
3. Mise en place d'un gouvernement inclusif et resserré

Supposons que le collège des forces vives arrive à la conclusion que ces réformes ne pourraient pas se faire en moins de 24 mois, alors cette durée de la Transition serait consensuelle et acceptée par tous.

4. Reprise des négociations avec la CEDEAO sur le calendrier consensuel

Ce sont sur ces bases que nous aurions de réelles chances d'arriver à une levée des sanctions, d'avoir un climat politique apaisé, d'organiser paisiblement les élections.

Et l'Histoire retiendra les noms des principaux acteurs qui auraient œuvré pour la sauvegarde réelle du Mali. »

Dr. Hamed Sow



■ Bacary Camara



En plus de la grande voix de Serge, RFI c'est aussi « En sol majeur » de Yasmine Chouaki. Serge Daniel Correspondant de RFI, a été nommé en Aout dernier, chevalier de l'ordre des Arts et des lettres, une fierté pour le pays d'accueil devenu sa seconde patrie.

« Nul n'est prophète en son pays, » dit-on le pic de la carrière professionnelle de ce béninois naturalisé malien depuis un certain temps a connu ses moments de gloire ici au Mali. Journaliste à RFI, France24, ça aide beaucoup sans être trop talentueux, ce qui n'est pourtant pas le cas de ce journaliste-écrivain devenu cependant par la force et les impératifs du métier-- plus malien que les « maliens de souche » (excusez-moi de l'emploi de cette expression- A Bamako, où il possède une maison huppée, il reste cependant plus familier de cette "micro-société qui fonctionne avec ses réseaux, ses comptes en banque souvent bien garnis et ses renvois d'ascenseur. Nous sommes en 1997. J'ai vu Serge pour la première fois dans le bureau sommairement meublé de Bakary Konimba Traoré, alors ministre de l'information et de la communication, pour son briefing hebdomadaire qui a fait long feu.

Lorsque le voyageur se présentera à l'entrée d'un des villages du Mandé et qu'il donne son nom, son identité, le patriarche qui l'accueillera le situera aussitôt sur le grand arbre de la connaissance généalogique et historique. Diarra koloba Kari(briseur de gros os)Traoré Dansoko(perceur de brousse), Cissé mandé mori(marabout du mandé). Serge Daniel de RFI n'est ni l'un, ni l'autre, mais il n'est pas moins fier d'être ce "malien tout court" comme vous et moi.. B.CAMARA/Le Phénix



■ Moussa Mara Yelema



Monsieur Bourema DAOU, patron de TARDI-GRADE illustre l'entrepreneur jeune exemplaire dont le parcours est une leçon pour la jeunesse malienne.

N'ayant aucun soutien au départ et avec moins de 5000 FCFA, il démarra il y a 3 ans l'aventure de l'entrepreneuriat. Aujourd'hui il réalise un chiffre d'affaire de plus de 5 millions de FCFA par mois dans la transformation de produits locaux, dirige une équipe d'une dizaine d'employés et travaille avec un établissement financier

qui l'accompagne.

Je suis venu visiter cette initiative originale et vais l'aider, notamment sur le plan comptable et organisationnel, à se renforcer et à se développer davantage.



■ Kassoum Thera



Kassoum Thera est avec Issa Kaba et Le litre d'essence vendu à 2000 f à Kenieba et 2500 à Sitakili selon plusieurs sources concordantes depuis Kenieba

■ Mahamadou Coulibaly



Urgent : la famille de #Soumeilou_Boubeye_Maiga porte plainte contre Amara Najini Batchily contre violation du secret médical et divulgation de données personnelles en publiant le bilan du feu Soumeilou Boubeye Maiga, paix à son âme . Selon la famille , Amara Najini Batchily a été le premier à avoir diffusé ces informations sur la toile. Le dossier est au niveau du parquet de la commune 4. Source : Malick Konaté. Affaire à suivre...



■ UNTM pour défendre les intérêts des travailleurs du Mali



J'ai pensé que le groupe aimerait ceci



■ Bina Sogoba



Le Colonel Assimi Goïta a été élu comme la personnalité et le chef d'état le plus puissant et influent du continent africain par le journal bi-hebdomadaire Congo-Brazzaville Information selon un sondage organisé sur le site internet depuis 45 jours. Assimi Goïta a remporté ce challenge face à plusieurs chefs d'états africains comme le Colonel Mamady Doumbouya, Alassane Ouattara, Macky SALL, le roi du Maroc, Cyril Ramaphosa et bien d'autres. Plusieurs qualités ont permis au Colonel Assimi Goïta de se distinguer de ses homologues Présidents africains. Le parcours professionnel militaire du Colonel Assimi Goïta, son passage à école militaire jusqu'à diriger les forces spéciales de l'armée malienne formées par les États-Unis, les circonstances de sa prise de pouvoir sans effusion de sang, son double coup d'état envers le Colonel Daw, sa résistance face à la communauté internationale et sa nouvelle orientation politique dont le développement de l'armée et l'économie du Mali lui a valu le vote de la majorité des internautes.

#AssimiGoita #Mali #Afrique



S.E Le Colonel Assimi GOÏTA
Président de la Transition, Chef de l'Etat



Massimo Moratti
@KardashMassimo

UNION AFRICAINE : 53 PAYS
UNION EUROPÉENNE : 27 PAYS
CEDEAO : 15 PAYS
UEMOA : 8 PAYS
Prennent des sanctions contre un pays (MALI 🇲🇱), sa population et ses autorités qui ne sont ni rebelles, ni djihâdistes, encore moins ni terroristes juste pour faire plaisir à la France 🇫🇷.

22:09 · 04/02/2022 · Twitter for iPhone

■ Mouctar Sow



Je viens de reversionner les images du but qu'on nous a refusé, au début je pensais vraiment que c'était un hors-jeu car Diaby fait action de jeu sur la tête même s'il le touche pas on le considère comme hors-jeu, mais ce qui fait changer mon avis c'est l'identité du joueur qui a dévié le ballon de la tête c'est pas un jour malien mais le joueur tunisien dans ce cas il ne peut avoir en aucun cas hors jeu car Diaby n'a pas touché le gardien pour qu'on parle de faute.



■ Kati 24



Le Mali vient d'acquérir (02) deux hélicoptères de combat et un radar de dernière génération. Et d'autre matériels secrets via son excellent ministre de défense son excellence SADIO CAMARA. VIVE LE MALI SOUVERAIN.



■ Ammy Baba Cisse



Un plan de développement du secteur de l'électricité a été approuvé en conseil des mi-

nistres sur la période 2022-2026

Le délai de rigueur pour les vignettes est fixé à demain 31 Mars 2022. Chers maliens dépêchez vous.

Les opérateurs maliens qui se sont engagés pour soulager les autorités sont incroyables. Le sac d'engrais coûte 35.000 FCFA par endroit.

« Nous avons choisi une durée de 24 mois qui ne peut pas être négociable. »
Choguel Kokalla Maiga

Au nom des Colonels Assimi Goita (President de la transition) de Malick Diaw (President du CNT) Choguel Kokalla Maiga a remercié et encouragé les marcheurs panafricains

Il est demandé à tous les détenteurs d'engins à deux roues de porter obligatoirement les casques.

Payer les impôts et taxes, c'est un acte de démocratie. Mais l'Etat fragile les entreprises, c'est compliqué.

Refuser de payer les impôts, c'est refuser de participer à la construction nationale. C'est la sensibilisation qui passe sur l'ORTM.

■ Ousmane Sonko



Je commencerai mon propos par réitérer mes félicitations aux lions de l'équipe nationale de football pour la joie qu'ils nous ont procurée avec leur victoire hier après le grand triomphe à la CAN. #Burok



Jigi



Admis à faire valoir ses droits à la retraite, le magistrat Wafi Ougadeye, 66 ans, président de la Cour suprême du #Mali, ne sera pas resté longtemps désœuvré. Le colonel Assimi Goïta, président de la transition, a fait de lui son conseiller spécial le 29 mars 2022.

Les deux hommes ne sont pas des inconnus. Nommé président de la Cour suprême 12 jours avant le coup d'État des colonels (il en était jusqu'alors le procureur général), il avait déferé à la convocation du président du CNSP pour évoquer "la gestion des affaires courantes".

Après l'arrestation du Président et du Premier ministre de la transition du #Mali par les colonels le 24 mai 2021, la Cour suprême, saisie par un conseiller du colonel Assimi Goïta, déclare ce dernier président par intérim le 28 mai 2021. Il prête même serment le 7 juin 2021.

En août 2021, la Cour suprême du #Mali lance des poursuites contre plusieurs ministres de la présidence IBK (Mme Bouaré Filly Sissoko et Soumeylou Boubèye Maïga) et les place sous mandat de dépôt. Ce dernier est mort le 21 mars 2022 alors qu'il était en détention préventive.

Le 7 septembre 2021, l'avocat général près la Cour suprême, Mohamed Chérif Koné, avait porté plainte contre le Président et le procureur général de la Cour pour forfaiture (la Haute cour de justice était seule compétente). Il sera révoqué par le président de la transition.



Wassim Nasr



#Libye allégeances de deux endroits au nouveau calife de l'EI, la personne qui s'exprime Abou Thabet al-Mouhadjir semble avoir un léger accent #Tunisie-n en s'exprimant en arabe littéraire

ءارقفلأ عومء



#Mali -- #Mopti Selon des sources concordantes, un cadre de la katiba du macina libéré en échange du préfet de #Tenenkou en février 2019 a été capturé à nouveau par les forces armées #Mali-ennes en début de semaine dans le cercle de #Djenné.

Emmanuel Macron



Officiel du gouvernement - France

Le terrorisme a une nouvelle fois frappé Israël.

Je condamne avec la plus grande fermeté ces attentats meurtriers. Mes pensées vont aux victimes et à leurs proches. Israël peut compter sur le soutien de la France et sur mon engagement total dans la lutte contre ce fléau.

Gouvernement du Mali



Lancement des travaux de l'atelier de validation des avant-projets d'arrêtés relatifs au code de navigation fluviale.

La cérémonie d'ouverture qui s'est tenue ce matin à Sélingué, était présidée par le Secrétaire général du Ministère des Transports et des Infrastructures.

Cette rencontre d'échanges de 3 jours va se pencher sur 16 projets d'arrêtés d'application du code fluvial. Les échanges permettront entre autres de prendre en charge les préoccupations des acteurs concernés, d'élaborer des textes consensuels et applicables et d'assurer l'appropriation des arrêtés par les acteurs concernés.

Cette activité est prévue dans le plan d'action élaboré par l'assistant technique auprès de la Direction nationale des Transports terrestres, maritimes et fluviaux, dans le cadre du Projet de Réhabilitation Economique et Environnementale du Fleuve Niger (PREEFN).

Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire général du Ministère des Transports et des Infrastructures a exhorté les participants à s'impliquer avec intérêt et à faire des contributions pertinentes, en vue d'améliorer les documents soumis à l'occasion dudit atelier.

Pour Monsieur Mama DJENEPO, la sécurité et la protection des personnes et des biens sont élevées en toute matière au rang de priorité. "Elles revêtent une importance capitale dans le transport sur le fleuve, cet espace nourricier et vital, qui pourvoit aux besoins des populations, entretient et améliore le pouvoir d'achat des riverains, apporte du confort et du réconfort aux usagers, assure la communication entre les localités" a-t-il poursuivi.

A titre de rappel, l'adoption des textes complémentaires s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale des Transports, des Infrastructures de Transports et du Désenclavement (PNTITD). Cellule Communication du Ministère des Transports et des Infrastructures.



L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Embargo sur le Mali : Le calvaire des femmes commerçantes



La Plateforme des Jeunes Engagés pour la Promotion de la Santé Reproductive et la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (PJEP-SR-VBG) a fait un plaidoyer en faveur des femmes commerçantes transfrontalières en vue d'atténuer l'impact de l'embargo sur le Mali. L'annonce a été faite la semaine dernière au cours d'une conférence de presse. Suite à l'embargo de la CEDEAO sur le Mali, les jeunes engagés de la plateforme se sont intéressés au sort des femmes commerçantes transfrontalières qui, selon eux, sont vulnérables et sont les plus touchées par cet embargo. Sur fonds propres, la PJEP-SR-VBG a mené une enquête de quelques jours entre Bamako et Sikasso sur le calvaire des femmes commerçantes de la zone transfrontalières. Le projet a été piloté par Chiaka Diallo, membre de la plateforme.

Il ressort du rapport que l'embargo a entraîné une cherté des marchandises qui à son tour a rendu l'échange (achat et vente) très dur. Entre autres, des difficultés d'approvisionnement, des manques de clients et de stock. La plupart des commerçants ont connu des pertes de chiffres d'affaires avec le pourrissement des marchandises à cause de la fermeture des frontières. Chose qui a augmenté l'endettement au niveau des créanciers chez les femmes.

Le projet a duré deux semaines sur un total de 3, 5 millions de F CFA. La première phase du projet a consisté à former les enquêteurs à Sikasso et à Bamako. Ensuite, il y a eu la phase des enquêtes, la documentation et la publication du rapport. Il s'en suivra, selon le coordinateur du projet, Ichiaka Diallo, une remise officielle des recommandations issues du rapport au ministre du Commerce.

Dans ses recommandations, la PJEP-SR-VBG demande au gouvernement de privilégier le dialogue avec la CEDEAO pour l'ouverture des frontières le plus vite possible. Elle sollicite aussi l'accompagnement des entreprises et des commerçants transfrontaliers, la diminution des taxes douanières, etc. En conclusion, la PJEP-SR-VBG préconise la mise en place d'un cadre d'échange et de consultation entre les commerçants et le ministère du Commerce.

« Avec cet embargo, nous les femmes commerçantes, nous souffrons beaucoup. Nous pouvons dépenser 100 000 francs pour seulement le transport à cause des raquettes policières et des pots de vin. Vraiment le gouvernement doit vite faire quelque chose pour la levée de cet em-

Faisabilité des élections en 9 mois : Ibrahima Sangho crée la surprise



Alors que nombreux experts de la CEDEAO et de l'Union Africaine jugeaient impossibles de tenir les élections dans un si peu laps de temps, voilà qu'un homme rompu dans l'observation des élections dans notre pays a prétendu le contraire. En la matière, ses arguments avancés sont-ils solides pour être crédibles. Là, le lecteur serait quelque peu déçu. Des mots alignés qui ne sont pas sous-tendus par une analyse d'une prodigieuse rigueur intellectuelle.

On découvre avec lui une constellation d'activités à mener en amont de ces élections, notamment une relecture consensuelle et inclusive des textes avec les partis politiques, la société civile et les experts du gouvernement dès le mois d'avril. Ce processus doit porter sur la loi électorale, loi organique des députés et la charte des partis politiques, suivi de leur adoption par le Conseil National de Transition, l'audit du fichier électoral, la révision exceptionnelle des listes électorales et la convocation du collège électoral. La Synergie propose toujours de couronner cette période de révisions des textes par l'organisation du 1er tour de l'élection présidentielle, couplée à l'élection des députés à l'Assemblée Nationale en novembre et le second tour en décembre.

A la lecture de ce paquet d'activités, le lecteur a le souffle coupé qu'il a l'impression de recevoir un coup de gourdin sur la tête " L'adoption d'une nouvelle loi électorale, avec la création d'un organe indépendant de gestion des élections doté de toutes les plénitudes de sa mission, nécessite la relecture de la constitution. En absence d'un véritable consensus politique" il serait de bon ton de confier l'organisation des élections aux structures de l'Etat, à savoir le Ministère de l'Administration Territoriale, la Commission Nationale Electorale Indépendante et la Délégation Générale aux Elections ".

On n'est vraiment pas sorti de l'auberge. La préférence est allée à l'organe unique de gestion. Revenir au statu quo ante comporte le risque de replonger le pays dans de contestations électorales. Au motif que la CEDEAO brûle d'envie de voir le Mali se plier à son calendrier ne semble pas, à notre avis, pertinent.

Source : L'Informateur

bargo et appuyer les femmes commerçantes », a exprimé Balakissa Dombia, commerçante transfrontalière et victime de l'embargo.

Koureichy Cissé / Source : Mali Tribune

Dons de sang : Solidaris 223 et ses partenaires organisent une campagne pour éviter la pénurie pendant le Ramadan



Les organisations Solidaris223, AGSS-MALI et Swich-Africa ont organisé une journée citoyenne et humanitaire de collecte de sang, le samedi dernier (26 mars 2022), au CHU Gabriel Touré de Bamako et à l'Hôpital régional de Sikasso. Il s'agissait d'anticiper sur les ruptures de sang qui se font fréquentes pendant le mois du Ramadan. « Cette initiative a atteint tous ses objectifs », a assuré Mme Dicko Aminata Dicko, présidente de Solidaris223. Une satisfaction qui l'amène à remercier « toutes les bonnes volontés, spécifiquement les donneurs, qui ont contribué à la réussite de cette activité ». Elle a remercié leurs partenaires, notamment le CHU Gabriel Touré, le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)... pour le partenariat et la confiance. Tout comme les artistes Master Soumy, Safi Diabaté et Kanté pour leurs appels (vidéos) de sensibilisation et de mobilisation. « Nous demandons à tous nos partenaires et donneurs de rester disponibles et solidaires pour apporter le sourire aux moins nantis de notre société », a conclu Mme Dicko. A noter que cette campagne de don de sang continue à l'Unité de la banque de sang du CHU Gabriel Touré jusqu'à la veille de Ramadan.

Source : Le Matin

Sortie de crise au CNPM : Une AG extraordinaire ce samedi pour convenir de la date de l'élection

L'Administration provisoire du CNPM installée en mi-février et dirigée par le doyen des opérateurs, Soya GOLFA, a annoncé la tenue d'une assemblée générale extraordinaire du Patronat malien pour une sortie de crise, ce samedi 2 avril. L'objectif de cette rencontre est de convenir d'une date pour l'élection du président du CNPM, selon le président de l'administration provisoire. Les groupements professionnels qui composent l'administration provisoire sont conviés à une assemblée générale extraordinaire du Conseil national du patronat Mali (CNPM) ce 2 avril. Selon le président de l'administration provisoire, Soya GOLFA, joint par nos soins, cette AG consistera essentiellement à trouver une date pour l'élection d'un président à la tête du secteur privé malien après les crises de leadership dans lesquelles il était plongé. En effet, la tenue de l'Assemblée générale électorale figure dans le mandat de l'administration provisoire tout en réconciliant le secteur privé épar-

État-major Général des Armées : Le Général Oumar Diarra exhorte la population et la presse à accompagner la montée en puissance des FAMA



Le Chef d'Etat-major Général des Armées (CEMGA), le Général de Division Oumar Diarra, était face à la presse vendredi dernier pour édifier l'opinion publique nationale et internationale sur les actes opérationnels sur les théâtres à travers le territoire.

La montée en puissance des Forces armées maliennes (FAMA) a été le principal sujet abordé par le Chef d'Etat-major Général des Armées (CEMGA), le Général de Division Oumar Diarra, devant la presse, le vendredi dernier (25 mars 2022). Dans son intervention, le CEMGA a rappelé que cette rencontre avait pour but de « donner un éclairage sur la problématique de la situation sécuritaire, sa vision à lui sur la restructuration et la montée en puissance des FAMA ». Le principal conférencier s'est avant tout appesanti sur l'opération « Ké-létigui » dont les performances sur les théâtres des opérations symbolisent à elles seules la montée en puissance de notre outil de défense. Des résultats conformes à sa mission qui consiste à rechercher et à détruire les sanctuaires terroristes. Il a été aussi question de l'opération « Maliko », un plan tiré d'une approche globale de la gestion de la crise au Mali. Le Général Diarra a aussi donné des détails du projet de l'opération « Tilékoura » dont la mission sera de sécuriser les élections à venir... Le CEMGA a rappelé que ces opérations visent à répondre aux préoccupations sécuritaires des populations. « Grâce à ces opérations, les FAMA partent en offensive sans contrainte à la recherche et à la destruction des sanctuaires terroristes », a précisé le Général de Division Oumar Diarra. Il a profité de l'opportunité pour lancer un appel à la population afin de collaborer avec les FAMA pour la lutte contre le terrorisme. Il a aussi profité de la rencontre pour exhorter la presse à être des soldats de paix tout en défendant les intérêts de la nation.

Naby / Source : Le Matin

pillé en deux clans depuis au moins 16 mois.

« Le rôle de cette administration c'est de pacifier notre secteur, si nous parvenons à cela, nous aurons réussi. Si nous n'arrivons pas à nous réconcilier, c'est l'échec. Les gens peuvent nous lier à quelqu'un. Cela n'est pas important. Ce qui est important pour nous, ce sont les actes que nous allons poser pour rassembler notre secteur », avait affirmé Boubacar H. DIALLO, le 1er vice-président de l'administration provisoire lors de la mise en place de ladite structure.

PAR SIKOU BAH / Source : Info-Matin



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.





Développement du contenu local dans le secteur minier au Mali : Des experts se penchent sur le sujet !

Partager les expériences et les bonnes pratiques des firmes minières en la matière et de faire connaître le positionnement des parties prenantes dans le domaine de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) dans le secteur minier, en particulier en ce qui a trait à "l'embauche responsable et l'approvisionnement local" tel était l'objectif du forum sur le contenu local dans le secteur minier au Mali, organisé par l'ambassade du Canada au Mali en partenariat avec Mali Mining Event. C'était le mercredi 30 mars 2022 au patronat du Mali. Les travaux du forum étaient placés sous la présidence de Diarra Bintou Traoré, conseillère technique au ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, en présence du chargé d'affaires de l'ambassade du Canada.

Dans son intervention, Farid Ayoub, chargé d'affaires à l'ambassadeur du Canada au Mali, a souligné que la problématique de l'approvisionnement local qui constitue un enjeu important pour l'industrie minière et l'économie malienne. Cette pratique commerciale responsable a permis d'établir un lien solide entre les entreprises et les collectivités qui les entourent. En même temps elle contribue efficacement à développer l'économie locale et nationale. « **En effet, comme vous le saviez le secteur minier**

représente plus de 68% des recettes d'exportations du Mali et contribue à environ un quart du budget de l'Etat. Cependant, il ne représente qu'environ 10% du PIB. C'est partant de ce constat et de notre conviction que l'économie malienne pourrait tirer davantage de bénéfices du secteur minier que l'ambassade du Canada avait suscité en 2017 la création de l'alliance des fournisseurs et prestataires miniers », a-t-il indiqué.

Selon lui, ce projet est devenu un acteur in-

contournable de l'économie locale, le secteur minier. Ce forum est le prolongement de nombreux débats, des réflexions qui visent à créer un cadre de dialogue actif entre compagnies minières, les organisations professionnelles, les organisations de la société civile et les fournisseurs et prestataires miniers du Mali pour développer une chaîne d'approvisionnement. C'est selon lui, la manière idoine d'orienter les bénéficiaires miniers sur l'économie malienne. L'industrie minière est très importante pour certains pays d'Afrique. Elle revêt une grande importance pour le Canada qui est aujourd'hui le premier investisseur dans le secteur minier au Mali avec presque 7 milliards de dollars Canadiens d'actifs miniers en 2021 et l'un des plus importants investisseurs d'autres pays africains aussi. Le gouvernement Canadien et les entreprises canadiennes comprennent à quel point il est important de pouvoir se procurer des biens et services de qualité en temps opportun. Les entreprises canadiennes comprennent également que l'approvisionnement local et aussi la promotion des emplois locaux et la prise en compte de l'égalité du genre font une énorme différence dans les communautés locales. Les firmes canadiennes, dit-il, constituent un modèle inspirant dans ce domaine.

Pour Diarra Bintou Traoré, conseillère technique au ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, les mines constituent un levier important dans l'économie nationale. En 2020,

environ 78% des revenus d'exportations provenaient des produits miniers, 1/3 des recettes fiscales et plus de 450 milliards de FCFA dans le budget national avec un PIB au tour des 10%/ Ces chiffres malgré qu'ils soient éloquentes, peuvent l'être plus à travers le développement du contenu local.

L'approvisionnement et la soutenances locale accrue permettra d'arriver à un niveau où l'industrie minière puisse répondre correctement aux besoins de la population et contribuer au développement de notre pays. C'est vers cela que le ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau s'oriente avec l'organisation précédente des journées minières qui avaient pour thème principale le développement du contenu local. Elle a annoncé qu'une stratégie de développement du contenu local et l'application du code minier de 2019 avec la mise en place du cadre de concertation sur le contenu local. Des correspondances ont été adressées à toutes les parties prenantes qui devront siéger au niveau de ce cadre de concertation. La volonté du département est l'amélioration et le développement du contenu local. Ce forum vient à point nommé. « **Nous attendons avec impatience les conclusions de ce forum pour nous aider à mieux organiser et développer le secteur minier** », a-t-elle dit, avant de déclarer ouvert le forum sur le contenu local dans le secteur minier au Mali. Les participants à ce forum ont eu droit à deux panels de haut niveau. Le premier Panel portant sur : la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) dans le secteur minier : concept, principes, implication des secteurs publics et privés, impacts sur l'économie visions et at-



tentes des sociétés minières et sous-traitants, tandis que le second Panel a permis de d'échanger sur : le Contenu local perspectives de collaboration gagnant-gagnant. Sur chacune des thématiques abordées, les panelistes ont apporté des éléments de réponses idoines.

Par ailleurs, il faut noter que les travaux de ce forum seront sanctionnés par des conclusions qui serviront de boussole pour les autorités politiques.

■ Ibrahim SANOGO



Sécurisation des Banques et Établissements financiers : La reconnaissance de l'APBF au Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine



Le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine, a reçu en audience, le mardi 29 mars, une délégation des membres du bureau de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Mali (APBF) conduite par sa Présidente, Mme Sidibé Aissata Koné, non moins Directrice Générale de Coris Bank. On notait également la présence du Directeur de Alios Finance, M. Ibrahim Touré et de Mme Haidara Zeinabou Koureichi, Directrice BCI-MALI.

La Présidente de l'APBF a fait savoir que leur démarche visait à présenter au ministre les nouveaux membres du bureau au nombre de cinq (05) issus de l'Assemblée générale du 9 Février et dont le mandat court sur deux ans. Elle a aussi transmis au Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine les remerciements de l'Association pour les efforts fournis par son Département dans le cadre de la sécuri-

sation au quotidien des banques et établissements financiers, et surtout dans des périodes très particulières comme pendant les grèves. Pour Mme Sidibé, il était également question de reconnaître le soutien multiforme du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, notamment avec le déploiement d'éléments de la Garde nationale au niveau de l'ensemble de leurs structures. Elle a insisté sur la pérennisation de cet accompagnement qui permet aux banques et établissements financiers de satisfaire convenablement leur clientèle. Pour terminer, la Présidente de l'APBF a évoqué la collaboration très fructueuse avec leur point focal au sein du Département de la Sécurité et de la Protection Civile dont la disponibilité est à saluer.

En réponse, le Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine a dit que cela reste un devoir de répondre à leur sollicitude, au regard même de la mission dévolue au Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, à savoir la pro-

tection des personnes et de leurs biens. « Nous allons continuer à vous soutenir chaque fois que cela est nécessaire. Vous pouvez compter sur notre disponibilité et notre accompagnement. S'il y a des besoins, approchez votre point focal », a indiqué le ministre. Pour une meilleure prise en compte des besoins réels de sécurisation des banques et établissements financiers, il a été suggéré la mise à disposition d'une cartographie de l'ensemble des structures de l'APBF, en vue de la création d'un système d'alerte relié aux différentes unités de sécurité publiques territorialement compétentes. De même, il a été question de l'élaboration d'un plan de communication pour une meilleure sensibilisation des usagers des banques et établissements financiers.

■ Yama DIALLO

Traque terroriste dans zone des Trois frontières : L'indispensable collaboration entre les armées nationales

Depuis un certain temps, les forces du mal mènent des actes de terrorisme dans la zone des Trois frontières. La situation, faute de coopération plus étroite entre les Etats partageant cette zone, s'est en effet dégradée, et la nature ayant horreur du vide, les terroristes et autres narcotrafiquants s'y sont solidement incrustés. Si la posture a changé depuis le changement de régime au Mali, il urge que le Burkina affiche sa position, celle du Niger étant déjà connue avec l'option faite par Bazoum de se rabattre sur Barkhane. Les Forces Armées Maliennes (FAMa) montent en puissance, tout en causant d'énormes pertes aux ennemis de la paix qui sèment la terreur et le désordre. Dans ce cadre, une véritable coopération s'impose entre le Mali et le Burkina Faso pour mener une lutte implacable contre ces bandits ayant fait assez de pertes en vies humaines et de dégâts matériels importants.

Si le problème sécuritaire a occupé une place de choix dans la chute du régime de Ibrahim Boubacar Keïta, dans ce secteur, la forêt

pousse dans le grand bonheur de toutes les communautés maliennes. Dans le camp des terroristes, c'est le sauve-qui-peut. Les différents bilans que donne régulièrement l'Etat-major Général des FAMa sont assez révélateurs. Pour fuir les opérations d'envergures que mènent les FAMa, les terroristes sont plus au moins actifs dans la grande zone des Trois frontières, à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

La lutte contre le terrorisme étant une lutte complexe et compliquée, il faut la conjugaison des efforts afin d'arriver à bout de ce phénomène. Si le Président du Niger, M. Mohamed Bazoum a clairement affiché sa position vis-à-vis des autorités en charge de la Transition dans notre pays, et surtout sa préférence pour la France dans la traque terroriste, il est plus que jamais important que le Burkina Faso ne reste pas en marge de ce combat contre les forces du mal.

Il faut reconnaître que le terrorisme a aussi fait tant de ravages dans ce pays frère. En effet, il ressort des constats que dans leurs

fuites, après avoir perpétré des attaques, les groupes terroristes arrivent à franchir allègrement les frontières, les soldats loyalistes, quant à eux, sont tenus au respect du principe de la non-violation du territoire d'autrui, à moins que les poursuivants des malfaiteurs soient détenteurs de droit de poursuite.

Au regard de ce qui précède, la conjonction des efforts s'impose, compte tenu de l'étendue de la zone, à savoir une superficie de 370.000 Km² où les groupes terroristes font des mouvements de trafic d'armes, de drogue, d'êtres humains et autres marchandises prohibées. Comme dirait l'autre, face à cette réalité du terrain, ce serait la quadrature du cercle qu'un pays sahélien parvienne, à lui seul, à pacifier un tel espace qui est incontestablement devenu le sanctuaire des groupes terroristes dont les principaux sont le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) et l'Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS) avec leurs ramifications respectives.

Il ressort des constats que ces derniers temps, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta et l'ensemble des membres du Gouvernement ont fait du réarmement de l'armée nationale la priorité des priorités. Toute chose qui permet aux Forces Armées Maliennes (FAMa) d'engranger des résultats probants. Sans doute, la lutte contre le terrorisme dans la bande sahélo-saharienne, en général, et particulièrement, dans la zone des frontières doit être basée sur une stratégie militaire qui appelle à une collaboration étroite entre les différentes forces loyalistes déployées dans la zone en question.

Selon les données, le GSIM a pour sanctuaire le Liptako-Gourma qui est la zone frontalière Mali-Burkina Faso. Pour gagner la lutte contre le terrorisme dans le Sahel central, il est important que le Mali et le Burkina Faso conjuguent leurs efforts. Les forces de ces deux pays doivent renforcer le contrôle à leur frontière commune afin de restreindre considérablement la liberté de mouvement des groupes terroristes. L'accent doit être également mis sur les patrouilles communes.

La position des militaires au pouvoir au Burkina est donc incessamment attendue, car elle pourrait être déterminante dans la suite des assauts donnés aux terroristes par les FAMa.

■ Yama DIALLO



Programme spécial d'auto-assistance 2022 de l'Ambassade des États-Unis au Mali : Dennis B. Hankins satisfait du bilan à mi-parcours des six projets

L'Ambassade des États-Unis du Mali a servi de cadre, le 24 mars 2022, à la cérémonie marquant la revue à mi-parcours des Subventions Spéciales d'auto-assistance (SSH) de l'Ambassade pour le compte de l'année 2021-2022. Outre son excellence Dennis B. Hankins qui a présidé les travaux, les représentants d'associations communautaires venus de cinq régions du Mali ou bénéficiaires, Nicole Johnstone, Attachée économique, non moins responsable des subventions du programme spécial d'auto-assistance de l'Ambassade au Mali, ont pris part aux travaux.



Il s'agit du projet « Rénovation de l'unité de santé de Battal » par l'Association des Ressortissants de Battal et Sympathisants (ARBS), basé dans la région de Gao et qui vise à rétablir l'unité de santé de Battal endommagée par les fortes pluies et les vents ; du projet « Réinsertion socioprofessionnelle des jeunes artisans nomades à Tombouctou » par l'association nomade Agna, qui vise à former les jeunes artisans chômeurs et sous-employés de la zone municipale de Tombouctou à l'entrepreneuriat et marketing ; du « projet de couture pour femmes et jeunes filles » dirigé par Jeka Baara dans la région de Kayes, qui vise à former 100 femmes et jeunes filles en couture, broderie et tricotage pour créer des activités génératrices de revenus ; du « projet femmes maraichères » porté par Sourgou Farou situé à Diré dans la région de Tombouctou dont l'objectif est de permettre à l'organisation de

femmes de Diré de cultiver des fruits et légumes sur une ferme de deux hectares pour générer et subvenir à leurs propres besoins ; du projet « maraicher de chola » par la coopérative Danaya dans la région de Koulikoro, visant à cultiver des légumes sur une parcelle d'un hectare dans le village de Chola ; et du « projet de coton de Dasi » géré par la fondation Tandana dans la région de Mopti, visant à créer un fonds de roulement, un comité de direction formé et un bâtiment de stockage et de réunion pour les femmes de Dasi. Pour 2022, dit Nicole, six projets ont été sélectionnés pour le Fonds spécial d'auto-assistance de l'Ambassadeur, pour un montant global de 60 000 dollars américains. « Les projets couvrent une gamme secteur comme le jardinage, la formation à l'entrepreneuriat, la construction à petite échelle d'un centre de santé. Les projets SSH de cette année tou-

chent cinq régions. Il s'agit des régions de Kayes, de Tombouctou, de Koulikoro, de Mopti et de Gao. Les six subventions SSH soutiennent des projets communautaires locaux qui sont réalisables, durables et améliorent le développement économique et les conditions sociales de la communauté. Le programme SSH de l'ambassadeur aide à réaliser cette vision en finançant des projets qui visent à améliorer la vie des personnes au sein de leurs propres communautés », a déclaré la chargée du programme SSH, Nicole.

Dans son intervention, l'Ambassadeur Dennis B. Hankins a expliqué les objectifs généraux du programme et le succès passés attribués au programme. « L'idée du programme de SSH est pour appuyer les petites ONG à l'intérieur du Mali. On a donné cette année 10 000 dollars à six petites ONG du Mali de cinq régions. L'idée est de leur donner la chance de faire quelque chose et augmenter leur niveau en termes de partenariat. Nous pensons qu'il y aura un impact positif de ces projets et qu'au futur que ces organisations seront mieux placées pour travailler avec l'ONU et les autres institutions internationales. Toutes ces organisations retenues ont montré quelque chose un peu différent, elles ont montré déjà leurs impacts dans la communauté dans différents secteurs d'activités. Le plus important c'est de montrer que ces associations sont intégrées dans la communauté », a fait savoir Dennis B. Hankins. « Elles ont déjà commencé leur travail. Et au vu des résultats, elles ont montré qu'ils sont capables de bien gérer les fonds qui ont été donnés. Bien que ces projets soient à petite échelle, ils font une réelle différence dans la vie des gens », a conclu son excellence Dennis B. Hankins, avant de remercier les bénéficiaires pour leur leadership, leur courage et leur volonté de travailler dans le cadre du programme SSH et de servir d'exemple aux yeux de leurs concitoyens.

Les bénéficiaires ont salué le soutien de taille de l'Ambassade des États-Unis à leurs côtés pour la réalisation de leurs projets au profit des communautés. Ils ont promis de tout mettre en œuvre pour exécuter correctement le fonds pour ne pas décevoir le donateur.

Hadama B. FOFANA
Source: Le Républicain

Fouille du BVG à la Mairie de Pelengana : 5 767 435 FCFA d'irrégularités financières détectées

Non-reversement de redevances de mariage ; non-recouvrement de redevances d'équipements marchands ; non-recouvrement des frais d'édilité et l'attribution irrégulière de parcelles de terrains à usage d'habitation à des conseillers communaux et au secrétaire général de la commune. Voilà tant d'irrégularités financières constatées par le Bureau du Vérificateur Général (BVG) dans la gestion de la Commune rurale de Pélingana dans le cercle de Ségou et dont le montant s'élève à 5 767 435 francs CFA.

Cette vérification financière dont le rapport a été publié le 24 mars 2022 concerne la gestion de la Commune rurale de Pélingana dans le cercle et la région de Ségou, au titre des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021 (1er semestre). Elle a pour objectif de s'assurer de la régularité et de la sincérité des opérations de recettes et de dépenses. « Les travaux de vérification ont porté sur la mobilisation des recettes et leur reversement ; l'exécution des dépenses ; la gouvernance administrative ; la gestion domaniale et foncière ; l'état civil ; les procédures de passation des marchés publics ; la tenue de la comptabilité-matières. Elle a révélé de nombreux dysfonctionnements internes ainsi que des irrégularités financières », peut-on lire dans ledit rapport.

Ainsi, le document note des irrégularités financières estimées à 5 767 435 francs CFA. « Le Vérificateur Général a dénoncé au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune III du District de Bamako chargé du Pôle économique et financier des irrégularités financières s'élevant à 5 767 435 FCFA relativement au non-reversement de redevances de mariage pour un montant de 1 771 500 FCFA ; au non-recouvrement de redevances d'équipements marchands pour un montant de 1 435 000 FCFA ; au non-recouvrement des frais d'édilité pour un montant de 2 560 935 FCFA et à l'attribution irrégulière de parcelles de terrains à usage d'habitation à des conseillers communaux et au Secrétaire Général de la commune », précise le rapport.

DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES...

Pour une meilleure gestion administrative et financière, le Vérificateur Général recommande au Préfet du Cercle de Ségou d'adresser une lettre de cadrage préalable à l'élaboration du budget de la Commune rurale. Au maire de Pélingana, il s'agit de solliciter des autorités compétentes, la nomination du comptable-matières conformément aux textes en vigueur

; de veiller à la tenue de l'ensemble des documents de la comptabilité-matières et au respect des formes et conditions d'attribution des parcelles de terrains à usage d'habitation conformément aux textes en vigueur. Au Comptable-matières, le Vérificateur Général recommande la tenue de l'ensemble des documents de la comptabilité-matières et aux Régisseurs de recettes et d'avances de constituer leur cautionnement.

Le BVG rappelle enfin qu'un protocole d'accord a été signé le 14 juillet 2020 entre le Vérificateur Général et le Coordinateur du Projet de Déploiement des Ressources de l'Etat pour l'Amélioration des Services (PDREAS), afin de conduire des missions de vérification financière et de conformité dans 102 Communes bénéficiaires de l'appui financier du projet dont la liste a été fixée suivant la Décision n°2019-000511/MATD-SG en date du 05 décembre 2019 du ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. La Commune rurale de Pélingana fait partie des bénéficiaires de l'aide du PDREAS.

Ismaël Traoré
Source : Ziré



Adieu Soumeylou : La haine a eu raison de notre humanisme, mais n'effacera pas ton brillant parcours au service de l'Etat

L'une des pires souffrances, c'est sans doute d'être constamment interpellé par sa conscience parce qu'on aurait dû prendre une décision ou qu'on aurait dû défendre une noble cause et qu'on ne l'a pas fait faute de courage, d'audace ou d'objectivité. C'est ce qui risque d'arriver à beaucoup d'entre-nous par rapport au décès de Soumeylou Boubèye Maïga le lundi 21 mars 2021. Ce n'est pas de notre faute ! Certes ! Mais, nous pourrions aussi nous reprocher de nous être pas battus comme il se doit pour qu'il puisse bénéficier des soins appropriés comme il en avait droit.

Le refus d'évacuer Soumeylou Boubèye Maïga ne peut se justifier que par la haine qu'on avait pour sa personne, pour cette figure de la démocratie malienne dont la disparition risque de nous tourmenter pendant très longtemps. C'est ce que nous pouvons retenir, entre autres, des hommages qui lui sont rendus dans le pays et en dehors de nos frontières. Sinon, comme l'a si pertinemment rappelé Jean-Baptiste Placca dans sa chronique «La Semaine de» (RFI) de samedi dernier (26 mars 2022), «rendre justice implique de veiller à ce que le prévenu arrive vivant devant ses

juges pour répondre de ce qui lui est reproché, même si certains trouvent commode qu'il ne soit plus là pour s'expliquer» !

Où est aujourd'hui la victoire de cette justice qui a refusé à un présumé innocent le droit aux soins appropriés le condamnant à la mort ? Ces geôliers ont poussé la haine à le traiter comme un vulgaire criminel au point même de faire semblant d'oublier qu'il s'agit quand même d'un grand commis de l'Etat qui a dénié plus de ma moitié de sa vie ce pays qu'il a servir une vive passion et un dévouement rare. Il s'est si dévoué à l'Etat au point de développer

une confiance aveugle à son égard. Comme l'a si bien résumé un blogueur de la Cité des Askia, où SBM a vu le jour le 8 juin 1954, «en républicain, il a vécu et est mort pour avoir eu foi en les institutions de la République, dont la justice en qui il disait avoir confiance».

Bien sûr que nous sommes tous des morts en sursis... Mais la manière dont on a laissé SBM mourir est très révoltante... et nous interpellent tous. Si leur désir était de le briser pour l'humilier, nous sommes convaincus qu'ils ne doivent pas être comblés aujourd'hui. Et cela d'autant plus qu'il est resté digne, discret et droit dans ses bottes jusqu'à la fin... Ils ont voulu faire de lui un paria et il est mort en martyr. En témoigne de la foule mobilisée aux côtés de la famille depuis l'annonce de son décès et qui l'a conduit à sa dernière demeure. Sans compter tous ces témoignages poignants pour lui rendre hommage.

Si la notion de responsabilité collective est une réalité, nous risquons tous d'avoir la mort du Tigre sur notre conscience. A part sa famille, personne n'a eu le courage de se lever pour dire : ça suffit, faites-le bénéficier de ses droits aux soins appropriés ! Même les condamnés à mort y ont pourtant droit avant l'exécution de leur sentence. A plus forte raison un homme d'Etat jouissant de la présomption d'innocence.

Journalistes, hommes politiques, leaders religieux, organisations des droits humains...



Nous nous sommes murés dans un silence coupable, complice. Nous nous sommes laissés dominer par notre peur d'élever la voix pour défendre une cause noble de crainte d'être persécutés, d'être insultés et menacés sur les réseaux sociaux... Les choses se sont passées comme si la classe politique malienne avait cru que Soumeylou était l'agneau sacrificiel de sa rédemption. Et du coup, nous avons laissé la haine triompher de nos valeurs humaines. Une fuite de responsabilité qui explique pourquoi «l'humanisme est en train de disparaître dans ce beau pays qui est le Mali» ; pourquoi la jalousie, la méchanceté et la haine commencent à écraser toutes nos valeurs.

Nourrir la passion de l'égalité ne doit pas pousser à franchir la ligne rouge conduisant à la haine

«Quand Jacques Chirac (président de la République française de 1995 à 2007, décédé le 26 septembre 2019) a été victime d'un grave accident de la route, ses adversaires politiques ont produit des communiqués de sympathie. Cela ne signifiait rien sur leurs sentiments, mais reconnaissait symboliquement sa légitimité en tant que responsable politique», rappelait Dominique Schnapper (Directrice d'études à l'EHESS et membre honoraire du Conseil constitutionnel) dans une tribune intitulée : «La démocratie peut-elle survivre à la haine ?» (Telos, janvier 2020). Et de rappeler que «la jalousie est l'expression perversifiée de l'égalité. Les sociétés démocratiques nourrissent la passion de l'égalité. Et la jalousie, quand elle devient féroce, se transforme aisément en haine».

Et de nos jours les réseaux sociaux jouent un rôle central dans la propagation de cette haine. Pour cette grande intellectuelle française, «la haine fait partie de ces passions tristes qui opposent les uns aux autres. Elle est sans doute inévitable, mais si son expression s'étend dans l'espace public, si elle devient l'un des principaux éléments qui animent la vie sociale et contraignent les décisions politiques, elle devient un danger». Et c'est à ce stade crucial que se retrouve la société malienne.

«La logique de l'ordre démocratique impose à tous les hommes publics, quelles que soient leurs sympathies et leurs antipathies, de manifester leur considération à l'égard de ceux

qui leur sont opposés dans le combat politique», a souligné Dominique Schnapper. La vie sociale et politique ne s'inscrit plus dans cette logique au Mali ces dernières décennies. Et cela parce que nous avons sacrifié nos valeurs sur l'autel de la conquête du pouvoir ; parce que nous croyons beaucoup plus à l'ascension politique, à la fortune qu'à toutes ces valeurs qui faisaient que notre société était très enviée. Quand la conviction s'effrite, la notion de responsabilité vacille.

Des questions qui vont hanter notre conscience

On se tait par intérêt et non par conviction. C'est simple de rendre aujourd'hui hommage au «Tigre». Mais, pour paraphraser une concitoyenne, où étions-nous quand SBM était incarcéré dans des dures conditions pour un homme de son âge et de son rang ? N'avons-nous pas entendu les cris de détresse de sa famille pour son évacuation ? N'avons-nous pas été silencieux dans l'attente d'un procès qui n'aura jamais eu lieu finalement et à qui on a pourtant accordé plus d'importance qu'à sa santé, qu'à sa vie ? Autant de questions qui ne vont plus cesser de nous tarauder l'esprit,

de troubler notre sommeil en hantant notre conscience.

Que reste-t-il de cette démocratie quand ceux qui se sont battus pour son avènement et ceux qui sont censés œuvrer à sa consolidation n'ont plus le courage d'afficher leur conviction et d'assumer leur opinion par crainte de répression ou de perdre leurs privilèges ? Comme nous le rappelle si cruellement une sœur, «une chose est sûre, tant que nous Maliens n'aurons pas le courage de contester et de protester pour nos convictions propres, nous serons ce peuple qui n'écrira jamais son histoire, mais qui passera la plume à d'autres pour écrire leur propre histoire. Ceux-ci tremperont leurs plumes dans le sang des Maliens, comme une encre rouge, pour écrire l'histoire la plus ignoble pour nous».

Le Tigre s'en est allé sans abdiquer, sans jamais renier ses convictions et ses opinions. La haine a eu ainsi raison de notre humanisme, mais pas de son nom parce que sa vie fut une belle leçon de dignité.

Moussa Bolly
Source : Le Matin





Association Maliennne des Procureurs et Poursuivants (AMPP) / Référence Syndicale des Magistrats (REFSYMA)



Réaction suite au décès de l'ancien Premier Ministre Soumeylou Boubeye MAIGA survenu le lundi 21 Mars 2022 dans des circonstances émouvantes, lesquelles tout en portant atteinte aux droits et libertés fondamentaux ainsi qu'aux valeurs de justice et de l'État de droit, heurtent le sens moral et affligent les consciences

En réaction à la mort, dans des circonstances émouvantes de l'Ancien Premier Ministre, Président de la formation politique ASMA/CFP, Soumeylou Boubeye MAIGA, survenue le 21 Mars 2022, suite à sa dure et longue détention arbitraire et illégale, pour des infractions imaginaires n'ayant jamais été commises,

L'AMPP et la REFSYMA, à l'instar du reste du monde saluent la mémoire de l'illustre disparu, homme d'État flegmatique hors pair, suffisamment imprégné des réalités nationales et des exigences internationales, leader politique charismatique, un cadre accompli au parcours enviable comme riche et exceptionnel,

Affectueusement appelé, entre autres « SBM » ou « le Tigre », patriote sincère et engagé, démocrate convaincu, homme politique par vocation et conviction, doublé de fin stratège politique, Président d'une des formations politiques organisées et bien structurées, suffisamment préparé pour briguer la magistrature suprême du pays, bon père de famille au sens noble de ce terme,

Soumeylou Boubeye MAIGA, journaliste de profession, a été un des dignes fils de la nation ayant joué un rôle crucial dans l'éveil des consciences, tant sur les bienfaits de la démocratie que sur les dangers du monopartisme constitutionnel, avant d'être au cœur de l'évolution politique du pays et des grandes réformes pour le renforcement de l'état de droit et des acquis démocratiques,

Victime de son rayonnement multidimensionnel, de son charisme et de son leadership, de son attachement aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines à nul autre pareil, sa mort est une perte énorme pour sa famille, sa famille politique, la classe politique, les acteurs de la presse et des médias, les défenseurs des droits de l'Homme, les démocrates, le Mali, l'Afrique et le reste du monde,

Persécuté sur fond d'adversité et d'intolérance politique avant d'être arbitrairement privé de sa liberté au temps fort de sa formation politique, par la justice de son pays devenue méconnaissable, dont les premiers dirigeants lui ont dénué, entre autres, le droit à la justice, le droit à la présomption d'innocence reconnu à toute personne mise en cause tant que sa culpabilité n'aura pas été établie, le droit à des conditions de détention commodes adaptées à son état et dignes de son statut, le droit à la santé et au bénéfice de soins appropriés, contre l'avis des spécialistes, au mépris de toutes les expertises et contre expertises médicales commandées par l'Etat lui-même,

Cyniquement arraché à la vie, SBM dont le seul tort aurait été d'exprimer son attachement au respect du délai de la période transitoire souverainement fixé par le Peuple, dans la Charte de la Transition, reste incontestablement le martyr parfait de la démocratie, mais encore de la justice à laquelle il a tant donné, comme en attestent les augmentations des traitements des magistrats en 2017 et la loi d'orientation et de programmation du secteur de la justice 2020-2024 de 190 milliards de FCFA qui sont ses œuvres ;

Accueillant avec philosophie, la mort comme inhérente à la condition humaine, se disent indignées par les circonstances qui entourent cette mort, largement assimilée de « mort programmée », en ce qu'elles affligent profondément une famille fragilisée, heurtent le sens moral et troublent la conscience collective d'une nation inconsolable ;

Qualifiant cette mort de véritable tragédie judiciaire imputable aux seuls premiers dirigeants de la plus haute institution judiciaire du pays, dénoncent à l'instar de tous autres défenseurs des droits humains, démocrates et porteurs des valeurs de justice, les circonstances choquantes ainsi que les conditions draconiennes humiliantes et abaissantes de détention, voire, les traitements cruels, dégradants et inhumains dont l'illustre disparu a été contraint de subir par la cour suprême, en violation de son droit à la présomption d'innocence,

Les fustigent sans réserve, comme offrant, d'une part, le décor triste et désolant de la négation achevée du droit, des valeurs morales, et des acquis démocratiques, en cette période de Transition, d'autre part, comme le comble de la méchanceté, de la cruauté et de la barbarie judiciaire, le summum même de l'arbitraire judiciaire au service des dérives du pouvoir n'ayant autre but que d'anéantir toute voix audible contraire à sa position ;

Conscientes du devoir de vérité inhérent au droit à la justice auquel l'illustre disparu attachait du prix, comme y allant de son honneur et de sa considération, ainsi que des siens, de

ses partisans, de sa famille politique et de tous ceux qui lui ont fait le privilège de leur confiance, notamment sur ces affaires qui ont servi de prétexte à son incarcération tapageuse et son traitement discriminatoire à dessein, en l'occurrence les affaires dites de l'achat de l'avion présidentiel et des équipements et effets militaires,

Se fondant sur des déclarations concordantes de personnalités dignes de considération ayant été proches de ces affaires d'une part, et d'autre part, sur des rapports rigoureux de contrôle et de vérification, se disent convaincues que l'illustre disparu, haut cadre honnête et intègre dont l'ambition était de servir dignement et loyalement son pays, mort avec le regret d'avoir été empêché de dire sa part de vérité, était en dehors de toute forme de malversation,

Que par rapport aux déclarations concordantes, auxquelles elles font allusion :

- qu'elles informent l'opinion publique, que dès les premiers articles de presse faisant état de scandale financier autour de ces affaires, le Ministre de la Justice de l'époque, répondant à l'AMPP, faisait comprendre que « tout ce bruit qui alimente l'achat

de cet avion dont le besoin était réel et pressant, n'était que la conséquence d'un déficit gouvernemental en matière de communication », sans qu'aucun fait de détournement ne soit imputable à un membre quelconque du gouvernement, notamment ceux nommément visés dans lesdits articles de presse et les réseaux sociaux,

Qu'elles se réjouissent que le même ancien ministre, dans une de ses interviews récentes, en s'appesantissant sur le sort de madame BOIRE Fily SISSOKO, n'a pas manqué de dénoncer son maintien en détention dans des conditions également insalubres et malsaines, comme relevant du pur arbitraire judiciaire, -qu'elles informent par ailleurs que le Président de la République déchu, en réaction avant son décès à l'annonce de cette incarcération spectaculaire de SBM, s'exprimait avec surprise en ces termes : « Si SBM est blanc comme neige, c'est aussi certainement dans ces affaires pour lesquelles la justice vient de

le priver de sa liberté » ;

Que s'agissant des pièces à conviction dont elles font allusion, lesquelles corroborent ces réactions sans support disponible et attestent que l'illustre disparu était exempt de tout reproche relativement à ces affaires ayant servi de prétexte pour le priver de sa liberté et le contraindre à des mesures discriminatoires, figurent entre autres :

-la décision de la Justice française le blanchissant en le mettant hors de cause, suite à son interpellation en France ;

- La décision de classement sans suite de ces affaires du Procureur de la République du Pôle Economique et Financier de Bamako de l'époque, sur la base d'une motivation irréprochable, suffisamment fournie et juridiquement cohérente ;

Regrettent que cette décision bien murie de classement ait été remise en cause à la légère par le procureur qui l'a succédé, ministre actuel de la justice, par la volonté duquel d'ailleurs SBM, Mme BOIRE Fily SISSOKO, entre autres, ont été privés de façon cavalière de leur liberté, par la Cour Suprême sur la base d'une auto saine que les premiers responsables de ladite cour, savaient manifestement irrégulière ;

- les conclusions de tous les rapports de contrôle et de vérification de la juridiction supérieure des comptes du pays établis et publiés, attestant à suffisance l'absence de toute trace de manœuvre frauduleuse à l'encontre de SBM, relativement à l'achat de l'avion sus précisé, ce, bien avant l'auto saisine hautaine, inconvenante et désinvolte, honteusement soutenue sans le moindre argument de droit, - la décision de la plus haute juridiction administrative du pays, laquelle, après avoir reconnu la régularité de toutes les opérations liées à l'achat des équipements et effets militaires sus spécifiés, comme étant conformes à la législation, aux règles et pratiques en cours, remettait le fournisseur dans tous ses droits ;

Tirant les enseignements du traitement infligé à SBM, sans perdre de vue la situation de toutes ces nombreuses victimes d'arbitraire

politico judiciaire dont Madame BOIRE Fily SISSOKO, en cette période transitoire où la méconnaissance des règles de Procédure et les atteintes graves aux droits et libertés fondamentaux, tendent à devenir la règle et le mode de gouvernance d'un gouvernement de plus en plus envahissant, à des fins purement populistes ou de propagande,

Déplorent les arrestations judiciaires hâtives et arbitraires, la persécution des leaders politiques, d'opinion et autres, en violation des règles de procédure, des droits de la défense et de leur droit à la présomption d'innocence ; les brimades, vexations et harcèlements administratifs abusifs des cadres attachés à la légalité républicaine ; la réduction au silence et la contrainte à l'exil de candidats potentiels ; les atteintes graves inédites à la liberté d'opinion et d'expression, désormais garanties aux seuls tenants du pouvoir et à leurs partisans ; le musellement de la presse et l'étouffement de l'information sur des scandales de corruption et de népotisme impliquant des membres des organes de transition ; la censure et l'auto censure excessives des débats publics portant sur le délai de transition, le fonctionnement de la justice et les questions de l'indépendance judiciaire ;

Dénoncent toutes manœuvres en cours du gouvernement tendant à divertir, à entretenir l'amalgame ou à semer la confusion au sein de la population, fort de la caution d'une frange, encore très peu imprégnée des questions de droit et des exigences internationales, dans le seul dessein de faire perdurer démesurément, contre tout principe, la période transitoire sous le couvert faux et trompeur « de rectification de la transition »,

Qu'elles tiennent à ces égards, à rappeler qu'une transition, sans être une période constitutionnelle normale, ne saurait être assimilée à une situation de non droit ; qu'étant une parenthèse devant être rapidement fermée en tant que situation accidentelle de courte durée par nature, elle n'a autre but que de permettre aux citoyens, d'élire démocratiquement leurs dirigeants, à l'issue d'élections libres et transparentes, au terme du délai de transition, convenu par le peuple souverain ;

Se désolent à ce jour, du flou créé autour de

la fin de la transition en cours, lequel devrait pourtant prendre fin en février 2022, conformément au délai de 18 mois fixé dans la Charte de transition,

Réaffirmant leur adhésion pleine et entière aux valeurs républicaines et à l'engagement démocratique pris en toute responsabilité par le peuple souverain,

Se disent profondément préoccupées par les menaces graves exercées de plus en plus, sur l'indépendance du pouvoir judiciaire, en cette période transitoire devenue incontrôlable dont nul ne connaît la fin pourtant rapidement souhaitée, par une frange de la classe politique, les démocrates convaincus, ainsi que les amis du Mali et l'ensemble de la communauté internationale dont le pays ne saurait se défaire de l'accompagnement à l'instar de tout autre Etat moderne ;

Rappelant sans cesse le devoir pour chaque magistrat de veiller à l'indépendance du pouvoir judiciaire dont le respect s'impose à tous avec comme le corollaire, la responsabilité du magistrat, et rappelant d'autre part que la magistrature est une école de subtilité où les actes doivent être commandés par l'intérêt de la justice et assis sur le droit, et non sur le bon vouloir de quiconque,

Dénoncent l'auto saisine irrégulière de la Cour Suprême sur instruction et directives du gouvernement de la transition, en l'absence de

toute résolution de mise en accusation de l'assemblée nationale, pour se livrer à des excès et cruautés sur la personne de SBM et autres, justiciables de la seule Haute Cour de Justice pour les faits à eux reprochés ; retiennent pour seuls responsables de la tragédie judiciaire décrite plus haut, les deux premiers responsables de ladite cour ;

Que condamnant tout état de fait, elles soutiennent avec la même insistance que c'est au plus fort des dérivés d'un exécutif envahissant, que les magistrats doivent plus qu'à tout autre moment, trouver la force morale requise et le courage nécessaire pour défendre en toute responsabilité, cette indépendance, laquelle, garantie par la constitution, ne saurait être tributaire de l'humeur du Premier Ministre ou de celle du Ministre de la Justice actuellement en place, sur la conscience desquels d'ailleurs, la tragédie de SBM et la situation dramatique de l'ancienne ministre Mme BOIRE Fily SIS-SOKO, devraient lourdement peser ;

Qu'elles regrettent en tout état de cause, la prise en otage de la démocratie par la remise en cause des acquis démocratiques par le pouvoir, ayant comme bras séculier de dissuasion et de répression des voix dissidentes, les premiers dirigeants de l'appareil judiciaire d'Etat, désormais dédiés au pouvoir exécutif, au mépris de la séparation des pouvoirs et de l'indépendance du pouvoir judiciaire, axe central de la démocratie et de l'Etat de droit des temps modernes ;

Que se fondant enfin d'une part sur les dispositions pertinentes de la Constitution et du code de procédure pénale engageant l'Etat à réparer les désagréments causés aux citoyens du fait du mauvais fonctionnement de la justice, nonobstant le droit de poursuite et des actions récursoires dont il dispose contre ses agents indécents,

Et d'autre part, sur les instruments juridiques sous régionaux, régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme qui engagent le Mali,

Exigent, sous réserve de recourir aux instances habilitées tant au plan national qu'international, la réparation de l'arbitraire politico judiciaire dont a été l'objet, l'illustre disparu, ce haut cadre vertueux, honnête, loyal et irréprochable, cet être exceptionnel serviable, discret, humble, affable et vertueux, qu'une famille, des amis et compagnons politiques, la nation et le monde pleurent encore.

Bamako, le 29 Mars 2022
Le Président Cheick Mohamed Chérif KONE



malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé
74%
MIGRATION IRREGULIERE : 49 MALIENS PERISSENT EN MER



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Refondation de l'Etat pour une gouvernance vertueuse : Le schéma du multipartisme intégral remis en cause ?

Le Mali a célébré samedi dernier (26 Mars 2022) le 31e anniversaire de la lutte héroïque du peuple pour l'avènement de la démocratie. Un système politique qui consacre le multipartisme intégral dans notre pays. Si cela est un acquis politique, il est clair que la classe politique est loin d'avoir réussi à combler l'attente des Maliens. Bien au contraire, l'espoir a été vite chassé par le dépit de la chose politique. Ce qui fait que, à l'heure de la refondation, une analyse profonde s'impose afin de redonner à cette activité toute sa vigueur, toute son efficacité à prendre en charge les vraies préoccupations des citoyens.



Faire la politique, c'est créer les conditions de la satisfaction des préoccupations des populations ! C'est ce que pensait en substance le regretté Amadou Toumani Touré dit «ATT», le «Soldat de la démocratie» dont le 31e anniversaire a été célébré samedi dernier, 26 mars 2022. Une célébration qui n'a pas manqué de relancer le débat sur le vrai apport de la classe politique à cette démocratie.

Le multipartisme intégral est sans doute un atout de l'avènement de ce système politique dans notre pays. En effet, c'est la révolution de mars 1991 qui a favorisé l'essor des partis politiques. La 3e République a créé un environnement politique et économique favorable à leur émergence et ils sont reconnus au Mali comme «des organisations de citoyens réunis par une communauté d'idées et de sentiments, prenant la forme d'un projet de société, pour la réalisation duquel ils participent à la vie politique par des voies démocratiques».

Mais, force est de reconnaître que le divorce est consommé depuis longtemps entre le peuple et sa classe politique qui a rarement réussi à se hisser à hauteur de souhaits. Dans la pratique, elle s'est révélée comme le talon d'Achille d'une démocratie longtemps citée en référence sur le continent avant de s'effondrer lamentablement comme un château de cartes. Et cela parce que les fondements de l'édifice ont été rongés de l'intérieur par des mauvaises pratiques comme le clientélisme politique, le népotisme, l'injustice, la délinquance financière, la corruption... Les chroniqueurs politiques prouvent ce désamour grandissant entre les Maliens et la politique par deux constats : les putschs militaires applaudis et le taux de participation au processus électoral!

Au Mali, la dernière décennie a été marquée par trois coups d'État. Des coups de force suivis de transitions censées remettre sur les rails une démocratie jadis citée en exemple. Il

est aussi clair que les élections ne mobilisent que très peu de citoyens dans notre pays. Indicateur clé de la vitalité d'une démocratie, il est en constante baisse passant de plus de 65 % en 2002 à moins 35 % en 2018. Ainsi, ont indiqué des observateurs, sur les 8 millions d'électeurs inscrits sur les listes, seuls 2,6 millions se sont déplacés aux urnes lors du premier tour des dernières présidentielles. Pis, dans un pays de plus de 20 millions d'habitants, le dernier chef de l'État a été élu avec moins de 1,8 millions de suffrages. Et chaque fois, les rapports des missions d'observation mettent en avant des problèmes logistiques dans la distribution des cartes d'électeur, des difficultés d'identification des bureaux de vote et un niveau élevé de migration interne. Mais, l'une des principales raisons est ce malaise qui s'est installé à cause de l'incapacité des régimes élus de combler les attentes nationales.

Se défaire de ses tares pour se réconcilier avec

les citoyens

Manque de conviction (nourrir et se battre pour les idées politiques auxquelles on croit fermement et auxquelles on s'identifie), absence de vision politique... sont les tares congénitales de nos chapelles politiques. La conviction et la vision étant l'essence de la politique, vouloir les écarter de son champ ne peut que conduire à la faillite démocratique, au rejet d'un système qui «accouche d'élus sans assise électorale et pose les jalons d'une gouvernance instable où la moindre crise sérieuse peut avoir raison des gouvernants». Ce qui fait d'ailleurs que le manque de représentativité et de légitimité des dirigeants constitue l'une des raisons de la récurrence des coups d'État dans notre pays voire en Afrique.

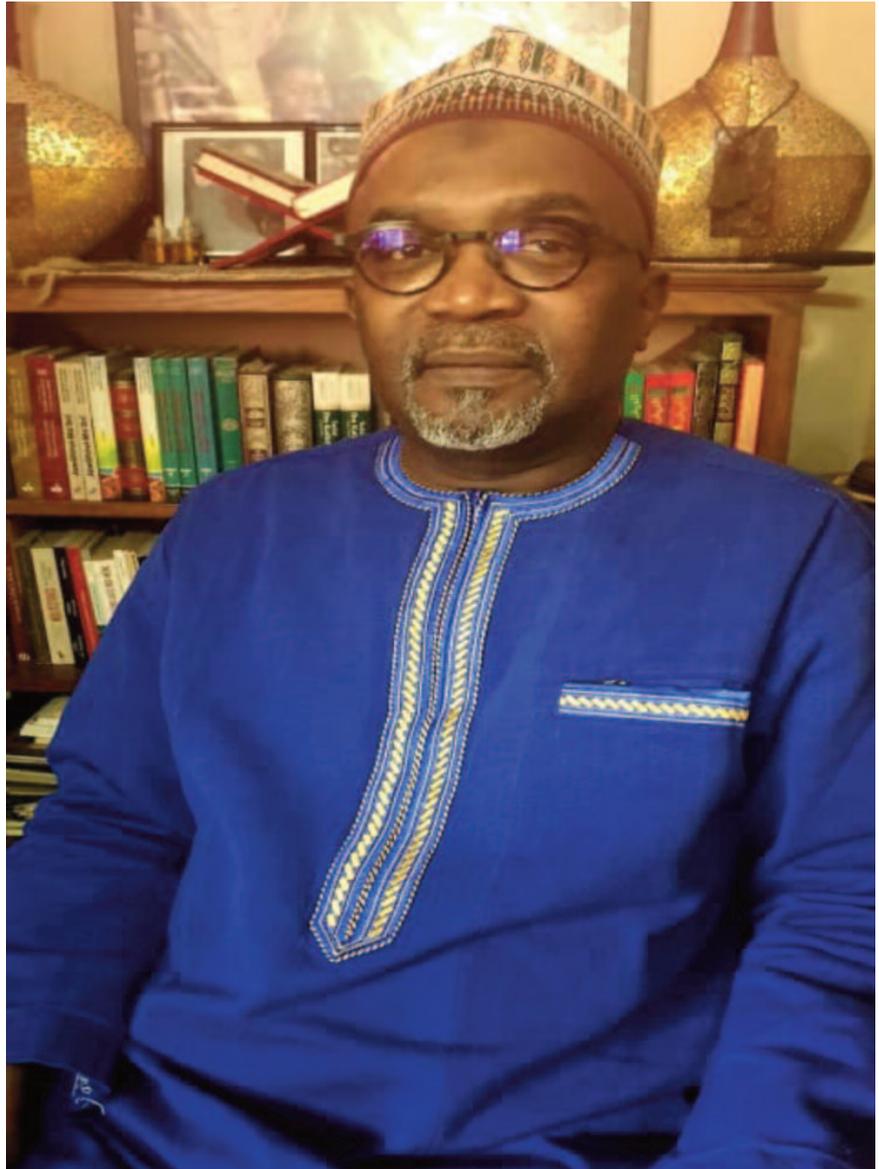
Aujourd'hui, il est urgent de repenser la politique au Mali. Et en la matière toutes les pistes sont importantes et cela d'autant plus que de vrais changements peuvent partir «d'une petite réflexion, qui peut même paraître farfelue». Faut-il rester dans ce schéma de multipartisme intégral ? Faut-il revoir les conditions de création d'un parti politique ? L'Etat doit-il continuer à verser de l'argent du contribuable à des formations qui n'assument pas pleinement leur rôle dans une démocratie ?

Le débat est ouvert et chacun peut l'enrichir à partir du moment où nous acceptons que la manière avec laquelle la politique est exercée de nos jours ne satisfait personne. A part ceux qui en ont fait un fonds de commerce ou un ascenseur social et économique. «Le consensus du 1er mandat d'ATT a été très fructueux politiquement et économique pour le Mali. La réflexion qui parviendra à l'ériger en système de gestion publique, en lui ôtant tout esprit de partage de gâteau, inventera certainement le système politique malien», pense un jeune leader politique malien très apprécié sur les réseaux pour ses analyses pondérées, pertinentes et non partisans.

Autrement, il indique une piste à explorer pour sauver le pays avec sa classe politique. Et la vraie solution sera celle qui va nous éloigner du mimétisme, donc inspirée par nos réalités socioculturelles.

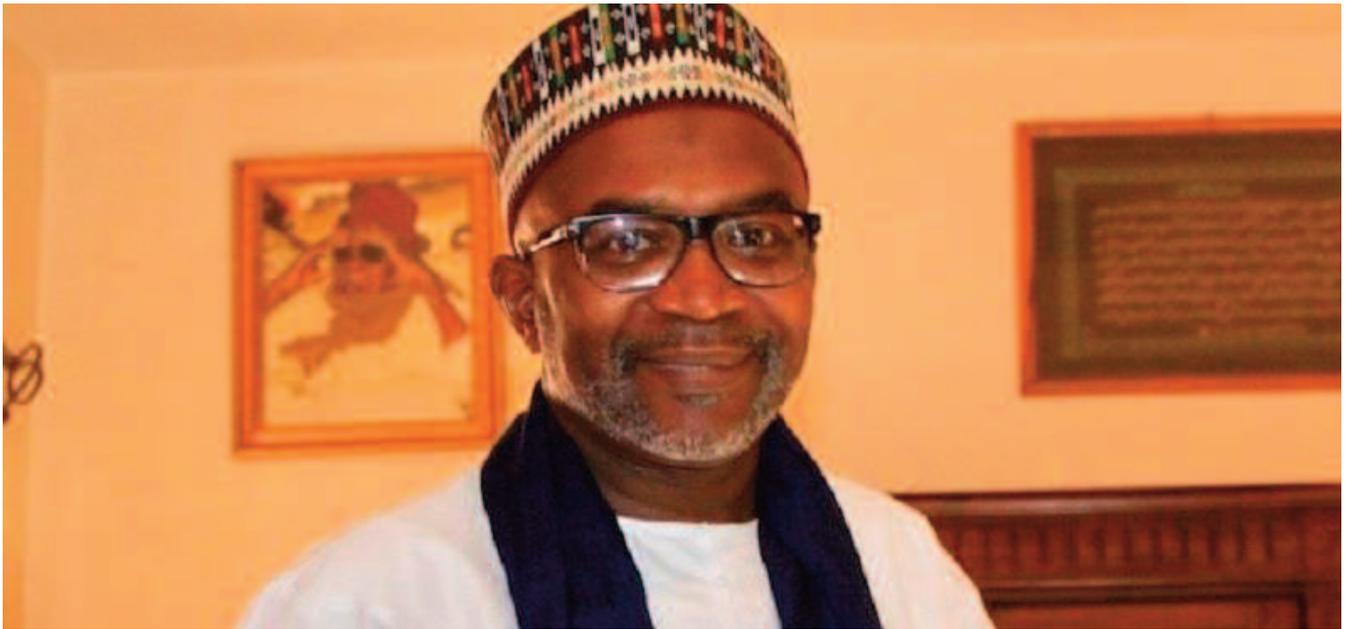
Moussa Bolly
Source : Le Matin

Lettre ouverte au peuple du Mali : Nous ne vous oublions pas, Nous ne vous oublierons jamais !



Le vacarme des armes qui crépitent en Syrie et en Irak, en Lybie et en Afghanistan et dans plusieurs foyers de tension à travers le monde, et désormais en Ukraine, au cœur même de l'Europe, ne doit pas nous faire oublier notre Sahel, et le savant malentendu, suscité et entretenu entre pays frères africains, par des puissances étrangères. Sur notre sol.

Car, par-delà la crise intérieure malienne, les dégâts collatéraux sur l'unité africaine, sur les institutions sous-régionales d'intégration économique et, pire, sur nos ressorts culturels et nos codes moraux les plus sacrés, sont incommensurables. Des dommages profonds sur nos fraternités plurimillénaires ont été causés pour respecter un juridisme postcolonial, étranger à ce que nous sommes et voulons



rester. La réprobation générale, sourde mais tenace, des peuples ouest-africains, fortement ressentie partout dans le monde et à travers la diaspora africaine universelle, est bien le signe que certains dirigeants africains rament à contre-courant de l'Histoire. Inféodés à la France puisqu'il faut la nommer, ils font preuve d'un zèle remarquable lorsqu'il s'agit d'exécuter les instructions de Paris. Au mépris des soupirs réprobateurs de nos peuples et des cris étouffés de notre jeunesse décomplexée, ils ont mis sous embargo toute la sous-région ouest africaine ! Eh ! Oui ! Les sanctions contre le Mali asphyxient les pays de l'UEMOA qui ont même décidé de desserrer l'étau... Qu'attend la CEDEAO pour revenir à la raison ? Il nous faudra véritablement, du temps et une volonté politique, ferme et résolue, pour tourner cette triste page de ... désintégration régionale (!) Peuple du Mali, dans le concert éhonté de la désinformation planétaire orchestrée par les médias mainstream, pour nous distraire et égarer nos esprits, restons vigilants et concentrés. Prompts à faire passer les victimes pour les coupables par des tours de passe-passe éculés, désormais largement éventés, les puissances européennes déclinantes n'ont cessé d'utiliser la force des armes et celle des Médias pour maintenir et imposer l'ordre mondial inique qui confine notre continent dans la pauvreté et le mal vivre depuis des siècles. Dans un monde gouverné par des « puissances » dont l'histoire ne dépasse pas trois siècles, ou alors dont les institutions étatiques sont récentes, relativement à celles du Grand Em-

pire du Mali de Soundjata Keita au 13ème siècle, il est plus que temps de s'affranchir, totalement, de la tutelle mentale et culturelle qui nous apporte plus de malheurs que du bonheur. Il est temps de dresser, définitivement, l'inventaire des torts qui nous sont faits depuis la traite des esclaves, la colonisation, le travail forcé, le néocolonialisme et son cortège de pillages éhontés de nos ressources humaines, minières, naturelles et économiques ! Non pas pour geindre et supplier, mais pour assiéger la conscience universelle et exiger, qu'à défaut de réparations, les immixtions dans nos affaires cessent et que le partenariat avec les autres pays du monde soit juste et équitable. Le peuple juif l'a réussi.

Qu'attendent donc les peuples d'Afrique, si longuement et si largement martyrisés, pour se faire rendre justice ?

Peuple du Mali, prend conscience qu'une graine a été semée en terre malienne. Les autorités de la transition, elles-mêmes, gagneraient à prendre la pleine mesure des véritables enjeux de l'heure afin que la graine ne meure...

Ce qui se joue au Mali c'est la reconquête de notre Souveraineté africaine, la prise de conscience de nos potentiels et la ferme résolution de nous affranchir de toutes formes de tutelle. Le déclic malien dépasse, largement, les ambitions personnelles de quelques militaires ou de certains politiciens qui attendent leur heure de gloire. C'est le monde que nous allons laisser à nos enfants qui frappe à nos portes, après tant de siècles d'ignominies.

C'est une Afrique nouvelle qui germe et qui poussera, n'en déplaise aux comploteurs de l'ombre qui vendent à vil prix l'avenir de leur pays en sacrifiant, à l'autel de leurs intérêts personnels et immédiats, le rêve de grandeur retrouvée de tout un Continent.

Sous ce rapport, le peuple du Mali doit rester soudé. Ferme et résolu. Les autorités de la transition, l'ensemble de la classe politique malienne doivent s'entendre sur un agenda précis et faisable dans des délais compatibles avec l'impérieuse nécessité de la restauration d'un appareil d'Etat qui fonctionne. Les enjeux sécuritaires du Mali sont pressants et des tâches urgentes attendent l'Armée sur ce front. Les défis sont nombreux et les urgences toutes prioritaires. Mais rien n'est impossible à un peuple debout !

Sur ce chantier et, plus que vous ne le pensez, tous les africains, tant sur le Continent qu'à travers la diaspora, sont prêts à accompagner le Mali pour la restauration de nos ambitions enfouies sous des siècles de mépris et de condescendance.

Peuple du Mali, il t'appartient dès lors de puiser, dans le tréfonds de notre Histoire, les forces décisives pour donner le signal de la Renaissance. Tu le peux. Nous le voulons ! Qu'Allah te guide, te soutienne et t'inspire !

Amadou Tidiane WONE
Ancien Ministre du Sénégal
info@amadoutidianewone.com
www.amadoutidianewone.com

L'œil de Le Matin : Fixer un cap pour la refondation et se remettre au travail sans attendre

Malgré que la Cour de Justice de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaines (UEMOA) ait suspendu la veille les sanctions économiques prises contre le Mali le 9 janvier 2022, les dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) ont décidé de les maintenir à l'issue de la parodie de sommet organisé le vendredi 25 mars à Accra au Ghana. Les prétextes évoqués sont, entre autres, l'absence de consensus sur le chronogramme de la Transition et surtout le fait que le Colonel Assimi Goïta ait décliné leur invitation.

En effet, selon le communiqué final qui a sanctionné la rencontre, la CEDEAO a regretté «la non disponibilité du président Assimi Goïta pour honorer physiquement l'invitation qui lui a été faite de participer au sommet afin de rechercher une solution à la situation actuelle». C'est essentiellement pourquoi les sanctions ont été maintenues contre notre pays. Et pourtant le Président de la Transition leur a assuré non seulement sa

disponibilité à intervenir par visioconférence, il avait décidé d'envoyer dans la capitale Ghanéenne une délégation de haut niveau conduite par le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale. Celle-ci a été, à la dernière minute, empêchée d'y participer sous prétexte que le format (huis clos) était réservé aux seuls chefs d'Etat. Et pourtant, à part le Ghana, le Bénin, la Guinée-Bissau, le Niger et le Sénégal, tous les autres



pays étaient représentés soit par des vice-présidents, des ministres, des conseillers spéciaux... Le Libéria et la Sierra Leone ont été même représentés par leurs ambassadeurs. Ce qui est une autre preuve de leur mauvaise foi. Le huis clos ne peut pas tout expliquer. Ce qui donne, une fois de plus, raison à ceux qui pensent que nous sommes en train d'accorder trop d'importance à la CEDEAO qui a visiblement d'autres agendas que le retour à l'ordre constitutionnel dans notre pays.

Et puisque nous savons aujourd'hui que cette organisation sous-régionale est manipulée par la France (avec Alassane Dramane Ouattara de la Côte d'Ivoire, Mohamed Bazoum du Niger et Nana Akufo-Addo du Ghana à la manœuvre) et que les sanctions qui nous sont imposées sont illégales, entendons sur les 24 mois et mettons-nous à la tâche ! Comme l'a conseillé un jeune leader politique, il est temps que «nos autorités rassemblent les Maliens sur les 24 mois et engagent le processus de reprise en main de notre pays. La CEDEAO se conformera si nous sommes unis sur des objectifs réels et limpides». Il faut faire valider ce délai et notifier cette décision à l'ensemble de nos partenaires comme acte souverain du peuple malien. Ceux qui veulent nous aider sont les bienvenus. Et tant pis pour ceux qui croient aimer plus le Mali que les Maliens.

Le Président Assimi Goïta doit convoquer l'ensemble des forces vives de la Nation pour leur notifier ce délai avec un agenda concret, avec un Plan de mise en œuvre et d'évaluation. Et même s'il faut pour cela mettre en place un comité de veille ou un comité de sages pour veiller scrupuleusement à la transparence du processus qui doit conduire aux différentes réformes envisagées pendant ces deux ans.

Nous avons perdu 18 mois à se chamailler et à ne rien faire ! Il est temps de se remettre au travail sur le chantier du Mali Kura. L'urgence c'est vraiment de retrousser nos manches et nous remettre au travail pour les 24 mois avec la ferme ambition de prouver que ce n'est pas un agenda fantaisiste ou de la mégalomanie, mais une impérieuse nécessité pour éviter tout retour à la case-départ. La priorité doit être maintenant accordée aux actions réelles de développement du pays.

Moussa Bolly
Source : Le Matin

«TAANE» : Un chef d'œuvre qui a déjà conquis les cinéphiles maliens

Après la projection pour la presse et les professionnels du cinéma à l'Institut français du Mali (IFM) le 22 mars dernier, la grande première du film «Taane» a eu lieu samedi dernier (26 mars 2022) au Centre international des conférences de Bamako (CICB) en présence de nombreuses personnalités et de nombreux cinéphiles. A dominante comique «Taane» (tante en bambara) raconte l'histoire d'un Mali rêvé, un Mali de paix, de bonne gouvernance socio-familiale, de pudeur à travers les outils modernes et les opportunités qu'offre le monde d'aujourd'hui. Produite par BlonBa et Tirera Films, cette fiction de 2h20 minutes a été réalisée par Alioune

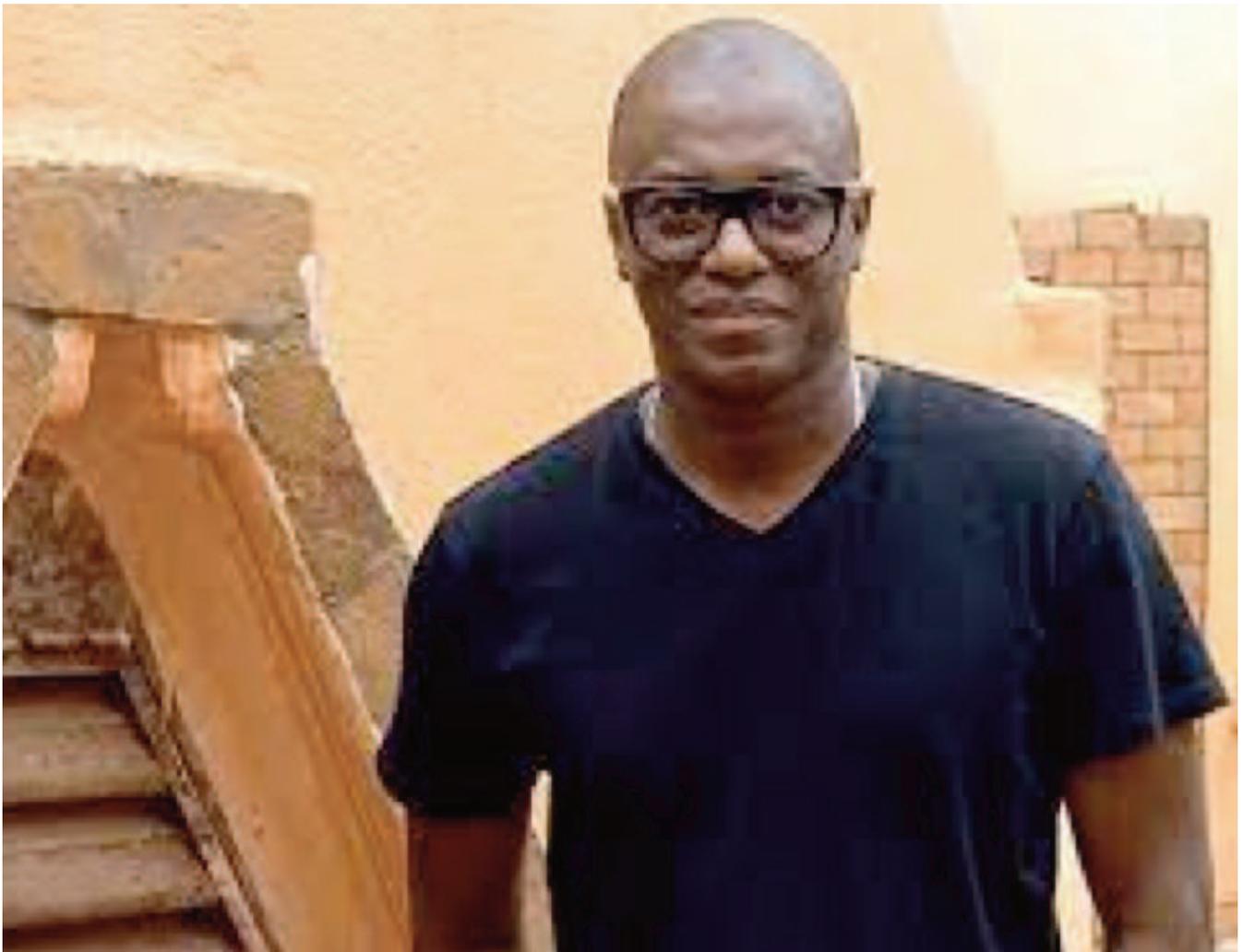
Ifra Ndiaye. «Taane, n'ayons pas peur de le confesser, est incontestablement une réussite cinématographique. De l'œil avisé de l'auteur-réalisateur, au talent des comédiens et à la dextérité des techniciens sans oublier les heures entières consacrées à la post-production», a reconnu M. Modibo Souaré, Directeur Général, Centre National de la Cinématographie du Mali (CNCM).

Un avis largement partagé par ceux qui ont eu le privilège d'assister à cette grande première et qui ont salué «un chef d'œuvre qui vient enrichir qualitativement le répertoire cinématographique malien» Ce qui ne surprend guère car, en plus du talent incontesté du réalisateur,

ce casting du film a réuni plusieurs comédiens talentueux du pays (Fatoumata Coulibaly dit FC, Magma Gabriel Konaté, Hamadoun Kasso-gué, Ismael NDiaye Ismo, Alima Djoba Togola, Tiéblé Traoré, Drissa Diakité dit Driquinze, Bijou Siraba, Souleymane Doumbia dit Dantony Solo, Djimé Kanté, Djamy Sacko, Cheick Siriman Sissoko...). Au-delà de l'humour, c'est une œuvre qui projette une société malienne pleine de valeurs et d'acceptation de l'autre malgré la différence.

«Taane» est aussi le fruit d'un financement atypique puisqu'une bonne frange de Maliens y ont contribué. «Le film a été financé localement par 80 % de maliens et structures maliennes. Les partenaires sont venus renforcer ce financement national. Il y a environ 47 personnes qui ont mis les mains dans la poche entre dix mille et trois millions», a précisé Alioune Ifra Ndiaye.

Source : Le Matin.



Au Proche-Orient : Le brasier israélo-palestinien couve toujours

Le 28 mars, les chefs de la diplomatie d'Israël, des Etats-Unis, du Maroc, de Bahreïn, des Emirats arabes unis et de l'Egypte se sont réunis dans le Néguev. Lors de cette rencontre historique, qui contribue à normaliser les relations entre l'Etat hébreu et ses voisins arabes, la question palestinienne a malheureusement été réduite à quelques formules creuses.

Editorial du « Monde ». Trois attaques terroristes endeuillent à nouveau Israël. En quelques jours seulement, deux Arabes israéliens se revendiquant de la nébuleuse djihadiste Etat islamique, puis un Palestinien de Cisjordanie, ont tué onze personnes, dont une majorité de civils. Ces attaques, qui ne peuvent qu'être condamnées, constituent, à la veille du mois du ramadan et de la Pâque juive, souvent sources de tensions, un inquiétant rappel, un an après la crise du printemps 2021. Cette dernière avait vu des émeutiers juifs et arabes israéliens s'affronter dans plusieurs villes pour la première fois depuis des décennies, après des tensions à Jérusalem. Onze jours de combats entre l'armée israélienne et le Hamas palestinien de Gaza s'étaient ensuivis.

Ces accès de violence relativisent la rencontre pourtant historique organisée dans le Néguev, sur le sol israélien, le 28 mars. Elle a rassem-

blé quatre responsables arabes avec les chefs de la diplomatie de l'Etat hébreu et des Etats-Unis et devait souligner les progrès enregistrés par la nouvelle phase de la normalisation régionale avec Israël engagée par les accords Abraham, conclus en 2020.

Il s'agit de l'un des rares legs que l'administration de Joe Biden a conservés de celle de son prédécesseur, Donald Trump. Cette normalisation n'est certes que très partielle, puisqu'elle reste limitée aux Emirats arabes unis, au Maroc et à Bahreïn, mais la rencontre du Néguev en constitue un nouveau jalon.

Droit à l'autodétermination

La menace périphérique constituée par les ambitions de l'Iran n'a pas été pour rien dans ce rapprochement. Elle a été une nouvelle fois à l'ordre du jour, les participants arabes souhaitant que les Etats-Unis restent engagés dans la région en dépit de velléités d'éloignement auxquelles les nombreux échecs qu'ils y ont essayés n'ont pas peu contribué.

Israël a d'autres priorités à faire valoir à Washington, puisqu'il désapprouve préventivement sa volonté de ressusciter l'accord international sur le nucléaire iranien, déchiré par l'ex-président républicain en 2018. Antony Blinken, le secrétaire d'Etat américain, a lui aussi ses préoccupations, en l'occurrence, la relative in-

différence de certains pays présents dans le Néguev, à commencer par les Emirats arabes unis, face à l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Ces divergences de vues ne peuvent surprendre et l'objet de rencontres comme celle du 28 mars est précisément de permettre de les mettre sur la table. On ne peut en revanche que déplorer, dans ces circonstances, que cette normalisation en cours puisse continuer d'ignorer le dossier palestinien, réduit à quelques formules devenues creuses.

Il est difficile de rendre hommage à l'un des pères d'Israël, David Ben Gourion, en se rendant dans le Néguev à SdeBoker, sa dernière retraite, en faisant en sorte d'oblitérer une partie fondamentale de son héritage. « Lors que nous avons été confrontés au choix entre la terre entière d'Israël sans Etat juif ou un Etat juif sans la terre entière d'Israël, nous avons choisi un Etat juif sans la terre entière d'Israël », avait-il déclaré en 1949 dans une formule qui a conservé, hélas, toute son actualité.

Les Israéliens ne sont pas les uniques responsables. Outre une direction palestinienne impotente, la génération actuelle des dirigeants du Golfe, l'Emirati Mohammed Ben Zayed et le Saoudien Mohammed Ben Salman, est en effet la première à ne pas proposer de plan de paix régional qui prenne en compte le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Des décennies de négation d'Israël ne peuvent pourtant être soldées au prix d'une autre négation, surtout lorsque couve un brasier mal éteint.

Source : Le Monde



Situation militaire en Ukraine : Un ancien Colonel des Services de Renseignements Suisses livre une analyse



Jacques Baud est un analyste stratégique suisse, spécialiste du renseignement et du terrorisme. Après avoir été Colonel d'état-major général dans l'armée suisse et officier des Services de Renseignements Suisses (SRS), il est devenu consultant auprès d'entreprises privées. Il vient de publier une analyse sur la situation militaire en Ukraine qui vaut le détour et dont nous vous proposons de larges extraits ci-dessous.

PREMIÈRE PARTIE : EN ROUTE VERS LA GUERRE

Pendant des années, du Mali à l'Afghanistan, j'ai travaillé pour la paix et ai risqué ma vie pour elle. Il ne s'agit donc pas de justifier la guerre, mais de comprendre ce qui nous y a conduites. Je constate que les « experts » qui se relaient sur les plateaux de télévision analysent la situation à partir d'informations douteuses, le plus souvent des hypothèses érigées en faits, et dès lors on ne parvient plus à com-

prendre ce qui se passe. C'est comme ça que l'on crée des paniques.

Le problème n'est pas tant de savoir qui a raison dans ce conflit, mais de s'interroger sur la manière dont nos dirigeants prennent leurs décisions.

Essayons d'examiner les racines du conflit. Cela commence par ceux qui durant les huit dernières années nous parlaient de « séparatistes » ou des « indépendantistes » du Donbass. C'est faux. Les référendums menés par les deux républiques auto-proclamées de Donetsk et de Lougansk en mai 2014, n'étaient pas des référendums d'« indépendance », comme l'ont affirmé certains journalistes peu scrupuleux, mais de référendums d'« auto-détermination » ou d'« autonomie ». Le qualificatif « pro-russes » suggère que la Russie était partie au conflit, ce qui n'était pas le cas, et le terme « russophones » aurait été plus honnête. D'ailleurs, ces référendums ont été conduits contre l'avis de Vladimir Poutine.

En fait, ces Républiques ne cherchaient pas à se séparer de l'Ukraine, mais à avoir un statut d'autonomie leur garantissant l'usage de la langue russe comme langue officielle. Car le premier acte législatif du nouveau gouvernement issu du renversement du président lanoukovitch, a été l'abolition, le 23 février 2014, de la loi Kivalov-Kolesnichenko de 2012 qui faisait du russe une langue officielle. Un peu comme si des putschistes décidaient que le français et l'italien ne seraient désormais plus des langues officielles en Suisse.

Cette décision provoque une tempête dans la population russophone. Il en résulte une répression féroce contre les régions russophones (Odessa, Dniepropetrovsk, Kharkov, Lougansk et Donetsk) qui s'exerce dès février 2014 et conduit à une militarisation de la situation et à quelques massacres (à Odessa et à Marioupol, pour les plus importants). À la fin de l'été 2014, ne restent que les Républiques auto-proclamées de Donetsk et de Lougansk.

A ce stade, trop rigides et engoncés dans une approche doctrinaire de l'art opératif, les états-majors ukrainiens, subissent l'ennemi sans parvenir s'imposer. L'examen du déroulement des combats en 2014-2016 dans le Donbass montre que l'état-major ukrainien a systématiquement et mécaniquement appliqué les mêmes schémas opératifs. Or, la guerre menée par les autonomistes est alors très proche de ce que l'on observe dans le Sahel : des opérations très mobiles menées avec des moyens légers. Avec une approche plus flexible et moins doctrinaire, les rebelles ont su exploiter l'inertie des forces ukrainienne pour les « piéger » de manière répétée.

En 2014, je suis à l'OTAN, responsable de la lutte contre la prolifération des armes légères, et nous tentons de détecter des livraisons d'armes russes aux rebelles afin de voir si Moscou est impliqué. Les informations que nous recevons viennent alors pratiquement toutes des services de renseignement polonais et ne « collent pas » avec les informations en provenance de l'OSCE : en dépit d'allégations assez grossières, on n'observe aucune livraison d'armes et de matériels militaires de Russie. Les rebelles sont armés grâce aux défections d'unités ukrainiennes russophones qui passent du côté rebelle. Au fur et à mesure des échecs ukrainiens, les bataillons de chars, d'artillerie ou anti-aériens au complet viennent

grossir les rangs des autonomistes. C'est ce qui pousse les Ukrainiens à s'engager dans les Accords de Minsk.

Mais, juste après avoir signé les Accords de Minsk 1, le président ukrainien Petro Porochenko lance une vaste opération antiterroriste (ATO) contre le Donbass. Bis repetita placent : mal conseillés par des officiers de l'OTAN, les Ukrainiens subissent une cuisante défaite à Debaltsevo qui les oblige à s'engager dans les Accords de Minsk 2...

Il est essentiel de rappeler ici que les Accords de Minsk 1 (septembre 2014) et Minsk 2 (février 2015), ne prévoyaient ni la séparation, ni l'indépendance des Républiques, mais leur autonomie dans le cadre de l'Ukraine. Ceux qui ont lu les Accords (ils sont très, très, très peu nombreux) constateront qu'il est écrit en toutes lettres que le statut des républiques devait être négocié entre Kiev et les représentants des républiques, pour une solution interne à l'Ukraine.

C'est pourquoi depuis 2014, la Russie a systématiquement demandé leur application tout en refusant d'être partie aux négociations, car il s'agissait d'une affaire intérieure à l'Ukraine. De l'autre côté, les Occidentaux – France en tête – ont systématiquement tenté de substituer aux Accords de Minsk le « format Normandie », qui mettait face à face Russes et Ukrainiens. Or, rappelons-le, il n'y a jamais eu de troupes russes dans le Donbass avant le 23-24 février 2022. D'ailleurs, les observateurs de l'OSCE n'ont jamais observé la moindre trace d'unités russes opérant dans le Donbass. Ainsi, la carte des services de renseignements américains publiée par le Washington Post le 3 décembre 2021 ne montre pas de troupes russes dans le Donbass.

En octobre 2015, Vasyl Hrytsak, directeur du Service de sécurité ukrainien (SBU), confessait que l'on avait seulement observé 56 combattants russes dans le Donbass. C'était un même comparable à celui des Suisses allaient combattre en Bosnie durant les week-ends, dans les années 1990, ou des Français qui vont combattre en Ukraine aujourd'hui.

L'armée ukrainienne est alors dans un état déplorable. En octobre 2018, après quatre ans de guerre, le procureur militaire ukrainien en chef Anatoly Matios déclarait que l'Ukraine avait perdu 2 700 hommes dans le Donbass : 891 de maladies, 318 d'accidents de la route, 177 d'autres accidents, 175 d'empoisonnements

(alcool, drogue), 172 suite à des manipulations imprudentes d'armes, 101 d'infractions aux règles de sécurité, 228 de meurtres et 615 de suicides.

En fait, l'armée est minée par la corruption de ses cadres et ne jouit plus du soutien de la population. Selon un rapport du ministère de l'Intérieur britannique, lors du rappel des réservistes de mars-avril 2014, 70 % ne se sont pas présentés à la première session, 80 % à la deuxième, 90 % à la troisième et 95 % à la quatrième. En octobre/novembre 2017, 70 % des appelés ne se sont pas présentés lors de la campagne de rappel « Automne 2017 ». Ceci sans compter les suicides et les désertions (souvent au profit des autonomistes) qui atteignent jusqu'à 30 % des effectifs dans la zone de l'ATO. Les jeunes Ukrainiens refusent d'aller combattre dans le Donbass et préfèrent l'émigration, ce qui explique aussi, partiellement au moins, le déficit démographique du pays.

Le ministère de la Défense ukrainien s'adresse alors à l'OTAN pour l'aider à rendre ses forces armées plus « attractives ». Ayant déjà travaillé à des projets similaires dans le cadre des Nations Unies, j'ai été sollicité par l'OTAN pour participer à un programme destiné à restaurer l'image des forces armées ukrainiennes. Mais c'est un processus de longue haleine et les Ukrainiens veulent aller vite.

Ainsi, pour compenser le manque de soldats, le gouvernement ukrainien recourt alors à des milices paramilitaires. Elles sont essentiellement composées de mercenaires étrangers, souvent militants d'extrême-droite. En 2020, elles constituent environ 40% des forces ukrainiennes et comptent environ 102 000 hommes selon Reuters. Elles sont armées, financées et formées par les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada et la France. On y trouve plus de 19 nationalités – dont des Suisses.

Les pays occidentaux ont donc clairement créé et soutenu des milices d'extrême droite ukrainiennes. En octobre 2021, le Jerusalem Post sonnait l'alarme en dénonçant le projet Centuria. Ces milices opèrent dans le Donbass depuis 2014, avec le soutien des Occidentaux. Même si on peut discuter le terme « nazi », il n'en demeure pas moins que ces milices sont violentes, véhiculent une idéologie nauséabonde et sont virulemment antisémites. Leur antisémitisme est plus culturel que politique,

c'est pourquoi le qualificatif « nazi » n'est pas vraiment adapté. Leur haine du juif vient des grandes famines des années 1920-1930 en Ukraine, résultant de la confiscation des récoltes par Staline afin de financer la modernisation de l'Armée Rouge. Or, ce génocide – connu en Ukraine sous le nom d'Holodomor – a été perpétré par le NKVD (ancêtre du KGB) dont les échelons supérieurs de conduite étaient principalement composés de juifs. C'est pourquoi, aujourd'hui, les extrémistes ukrainiens demandent à Israël de s'excuser pour les crimes du communisme, comme le relève le Jerusalem Post. On est donc bien loin d'une « réécriture de l'Histoire » par Vladimir Poutine.

Ces milices, issues des groupes d'extrême-droite qui ont animé la révolution de l'Euro-maidan en 2014, sont composées d'individus fanatisés et brutaux. La plus connue d'entre elles est le régiment Azov, dont l'emblème rappelle celui de la 2e Panzerdivision SS Das Reich, qui fait l'objet d'une véritable vénération en Ukraine, pour avoir libéré Kharkov des Soviétiques en 1943, avant de perpétrer le massacre d'Oradour-sur-Glane en 1944, en France. Parmi les figures célèbres du régiment Azov, on trouvait l'opposant Roman Protassevitch, arrêté en 2021 par les autorités biélorusses à la suite de l'affaire du vol Ryan Air FR4978. Le 23 mai 2021, on évoque le détournement délibéré d'un avion de ligne par un MiG-29 – avec l'accord de Poutine, bien évidemment – pour arrêter Protassevitch, bien que les informations alors disponibles ne confirment absolument pas ce scénario.

Mais il faut alors montrer que le président Loukachenko est un voyou et Protassevitch un « journaliste » épris de démocratie. Pourtant, une enquête assez édifiante produite par une ONG américaine en 2020, mettait en évidence les activités militantes d'extrême-droite de Protassevitch. Le complotisme occidental se met alors en marche et des médias peu scrupuleux « toilettent » sa biographie. Finalement, en janvier 2022, le rapport de l'OACI est publié et montre que malgré quelques erreurs de procédure, le Bélarus a agi conformément aux règles en vigueur et que le MiG-29 a décollé 15 minutes après que le pilote de RyanAir a décidé d'aller atterrir à Minsk. Donc pas de complot biélorus et encore moins avec Poutine. Ah !... Encore un détail : Protassevitch, cruellement torturé par la police biélorusse, est au-

jour d'hui libre. Ceux qui voudraient correspondre avec lui, peuvent aller sur son compte Twitter. (...)

Donc, l'Occident soutient et continue d'armer des milices qui se sont rendues coupables de nombreux crimes contre les populations civiles depuis 2014 : viols, torture et massacres. Mais alors que le gouvernement suisse a été très prompt à prendre des sanctions contre la Russie, il n'en a adopté aucune contre l'Ukraine qui massacre sa propre population depuis 2014. En fait, ceux qui défendent les droits de l'homme en Ukraine ont depuis longtemps condamné les agissements de ces groupes, mais n'ont pas été suivis par nos gouvernements. Car, en réalité, on ne cherche pas à aider l'Ukraine, mais à combattre la Russie. L'intégration de ces forces paramilitaires dans la Garde Nationale ne s'est pas du tout accompagnée d'une « dénazification », comme certains le prétendent. (...)

En 2022, très schématiquement, les forces armées ukrainiennes qui combattent l'offensive russe s'articulent en :

- Armée de terre, subordonnée au ministère de la Défense : elle est articulée en 3 corps d'armée et composée de formations de manœuvre (chars, artillerie lourde, missiles, etc.).
- Garde Nationale, qui dépend du ministère de l'Intérieur et est articulée en 5 commandements territoriaux.

La Garde Nationale est donc une force de défense territoriale qui ne fait pas partie de l'armée ukrainienne. Elle comprend les milices paramilitaires, appelées « bataillons de volontaires », également connues sous le nom évocateur de « bataillons de représailles », composés d'infanterie. Principalement formés pour le combat urbain, ceux-ci assurent aujourd'hui la défense de villes comme Kharkov, Marioupol, Odessa, Kiev, etc.

DEUXIÈME PARTIE : LA GUERRE

Ancien responsable des forces du Pacte de Varsovie au service de renseignement stratégique helvétique, j'observe avec tristesse – mais sans étonnement – que nos services ne sont plus en mesure de comprendre la situation militaire en Ukraine. Les « experts » auto-proclamés qui défilent sur nos écrans relaient inlassablement les mêmes informations modulées par l'affirmation que la Russie – et Vladimir Poutine – est irrationnel. Prenons un peu de recul.

Le déclenchement de la guerre

Depuis le mois de novembre 2021, les Américains ne cessent de brandir la menace d'une invasion russe contre l'Ukraine. Pourtant, les Ukrainiens ne semblent pas du même avis. Pourquoi ?

Il faut remonter au 24 mars 2021. Ce jour-là, Volodymyr Zelensky promulgue un décret pour la reconquête de la Crimée et commence à déployer ses forces vers le sud du pays. Simultanément, a lieu la conduite de plusieurs exercices de l'OTAN entre la mer Noire et la mer Baltique, accompagnés d'un accroissement important des vols de reconnaissance le long de la frontière russe. La Russie, mène alors quelques exercices, afin de tester la disponibilité opérationnelle de ses troupes et montrer qu'elle suit l'évolution de la situation. Les choses se calment jusqu'en octobre-novembre avec la fin des exercices ZAPAD 21, dont les mouvements de troupes sont interprétés comme un renforcement en vue d'une offensive contre l'Ukraine. Pourtant, même les autorités ukrainiennes réfutent l'idée de préparatifs russes pour une guerre et Oleksiy Reznikov, ministre de la Défense ukrainien déclare qu'il n'y a pas de changement à sa frontière depuis le printemps.

En violation des Accords de Minsk, l'Ukraine mène des opérations aériennes au Donbass à l'aide de drones, dont au moins exécute une frappe contre un dépôt de carburant à Donetsk en octobre 2021. La presse américaine le relève, mais pas les Européens et personne ne condamne ces violations.

En février 2022, les événements se précipitent. Le 7 février, lors de sa visite à Moscou, Emmanuel Macron réaffirme à Vladimir Poutine son attachement aux Accords de Minsk, un engagement qu'il répétera à l'issue de son entrevue avec Volodymyr Zelensky, le lendemain. Mais le 11 février, à Berlin, après 9 heures de travail, la réunion des conseillers politiques des dirigeants du « format Normandie » s'achève, sans résultat concret : les Ukrainiens refusent encore et toujours d'appliquer les Accords de Minsk, apparemment sous la pression des États-Unis. Vladimir Poutine constate alors que Macron lui a fait des promesses en l'air et que les Occidentaux ne sont pas prêts à faire appliquer les Accords, comme ils le font depuis huit ans.

Les préparatifs ukrainiens dans la zone de contact continuent. Le Parlement russe

s'alarme et le 15 février demande à Vladimir Poutine de reconnaître l'indépendance des Républiques, ce qu'il refuse.

Le 17 février, le président Joe Biden annonce que la Russie va attaquer l'Ukraine dans les prochains jours. Comment le sait-il ? Mystère... Mais depuis le 16, le pilonnage d'artillerie sur les populations du Donbass augmente de manière dramatique, comme le montrent les rapports journaliers des observateurs de l'OSCE. Naturellement, ni les médias, ni l'Union européenne, ni l'OTAN, ni aucun gouvernement occidental ne réagit et n'intervient. On dira plus tard, qu'il s'agit de désinformation russe. En fait, il semble que l'Union européenne et certains pays ont à dessein passé sous silence le massacre des populations du Donbass, sachant que cela provoquerait une intervention russe.

Simultanément, on signale des actes de sabotages dans le Donbass. Le 18 janvier, les combattants du Donbass interceptent des saboteurs équipés de matériel occidental et parlant polonais cherchant à créer des incidents chimiques à Gorlivka. Il pourrait s'agir de mercenaires de la CIA, conduits ou « conseillés » par des Américains et composés de combattants ukrainiens ou européens, pour mener des actions de sabotage dans les Républiques du Donbass.

En fait, dès le 16 février, Joe Biden sait que les Ukrainiens ont commencé à pilonner les populations civiles du Donbass, mettant Vladimir Poutine devant un choix difficile : aider le Donbass militairement et créer un problème international ou rester sans rien faire et regarder les russophones du Donbass se faire écraser.

S'il décide d'intervenir, Vladimir Poutine peut invoquer l'obligation internationale de « Responsibility To Protect » (R2P). Mais il sait que quelle que soit sa nature ou son ampleur, l'intervention déclencherà une pluie de sanctions. Dès lors, que son intervention soit limitée au Donbass ou qu'elle aille plus loin pour faire pression sur les Occidentaux pour le statut de l'Ukraine, le prix à payer sera le même. C'est d'ailleurs ce qu'il explique lors de son allocution du 21 février.

Ce jour-là, il accède à la demande de la Douma et reconnaît l'indépendance des deux Républiques du Donbass et, dans la foulée, il signe avec elles des traités d'amitié et d'assistance. Les bombardements de l'artillerie ukrainienne

sur les populations du Donbass se poursuivent et, le 23 février, les deux Républiques demandent l'aide militaire de la Russie. Le 24, Vladimir Poutine invoque l'article 51 de la Charte des Nations Unies qui prévoit l'entraide militaire dans le cadre d'une alliance défensive. Afin de rendre l'intervention russe totalement illégale aux yeux du public nous occultons délibérément le fait que la guerre a effectivement commencé le 16 février. L'armée ukrainienne s'apprêtait à attaquer le Donbass dès 2021, comme le savaient pertinemment certains services de renseignement russes et européens... Les juristes jugeront.

Dans son allocution du 24 février, Vladimir Poutine a énoncé les deux objectifs de son opération : « démilitariser » et « dénazifier » l'Ukraine. Il ne s'agit donc pas de s'emparer de l'Ukraine, ni même, vraisemblablement de l'occuper et certainement pas de la détruire. À partir de là, notre visibilité sur le déroulement de l'opération est limitée : les Russes ont une excellente sécurité des opérations (OPSEC) et le détail de leur planification n'est pas connue. Mais assez rapidement, le déroulement des opérations permet de comprendre comment les objectifs stratégiques se sont traduits sur le plan opératif.

– Démilitarisation : destruction au sol de l'aviation, des systèmes de défense aérienne et des moyens de reconnaissance ukrainiens ; neutralisation des structures de commandement et de renseignement (C3I), ainsi que des principales voies logistiques dans la profondeur du territoire ; encerclement du gros de l'armée ukrainienne massée dans le sud-est du pays.

– Dénazification : destruction ou neutralisation des bataillons de volontaires qui opèrent dans les villes d'Odessa, Kharkov et Marioupol, ainsi que dans diverses installations sur le territoire.

La « démilitarisation »

L'offensive russe se déroule de manière très « classique ». Dans un premier temps – comme l'avaient fait les Israéliens en 1967 – avec la destruction au sol des forces aériennes dans les toutes premières heures. Puis, on assiste à une progression simultanée sur plusieurs axes selon le principe de « l'eau qui coule » : on avance partout où la résistance est faible et on laisse les villes (très voraces en troupes) pour plus tard. Au nord, la centrale de Tcher-

nobyl est occupée immédiatement afin de prévenir des actes de sabotage. Les images de soldats ukrainiens et russes assurant ensemble la surveillance de la centrale ne sont naturellement pas montrées...

L'idée que la Russie cherche à s'emparer de Kiev, la capitale pour éliminer Zelensky, vient typiquement des Occidentaux : c'est ce qu'ils ont fait en Afghanistan, en Irak, en Libye et ce qu'ils voulaient faire en Syrie avec l'aide de l'État islamique. Mais Vladimir Poutine n'a jamais eu l'intention d'abattre ou de renverser Zelensky. La Russie cherche au contraire à le maintenir au pouvoir en le poussant à négocier en encerclant Kiev. Il avait refusé de faire jusque-là pour appliquer les Accords de Minsk, mais maintenant les Russes veulent obtenir la neutralité de l'Ukraine.

Beaucoup de commentateurs occidentaux se sont étonnés que les Russes aient continué à chercher une solution négociée tout en menant des opérations militaires. L'explication est dans la conception stratégique russe, depuis l'époque soviétique. Pour les Occidentaux, la guerre commence lorsque la politique cesse. Or, l'approche russe suit une inspiration clausewitzienne : la guerre est la continuité de la politique et on peut passer de manière fluide de l'une à l'autre, même au cours des combats. Cela permet de créer une pression sur l'adversaire et le pousser à négocier.

Du point de vue opératif, l'offensive russe a été un exemple du genre : en six jours, les Russes se sont emparés d'un territoire aussi vaste que le Royaume-Uni, avec une vitesse de progression plus grande que ce que la Wehrmacht avait réalisé en 1940.

Le gros de l'armée ukrainienne était déployé au sud du pays en vue d'une opération majeure contre le Donbass. C'est pourquoi, les forces russes ont pu l'encercler dès le début mars dans le « chaudron » compris entre Slavyansk, Kramatorsk et Severodonetsk, par une poussée venant de l'est par Kharkov et une autre venant du sud depuis la Crimée. Les troupes des Républiques de Donetsk (RPD) et de Lougansk (RPL) complètent l'action des forces russes par une poussée venant de l'Est.

À ce stade, les forces russes resserrent lentement l'étau, mais ne sont plus sous pression du temps. Leur objectif de démilitarisation est pratiquement atteint et les forces ukrainiennes résiduelles n'ont plus de structure de commandement opératif et stratégique.

Le « ralentissement » que nos « experts » attribuent à une mauvaise logistique, n'est que la conséquence d'avoir atteint les objectifs fixés. La Russie ne semble pas vouloir s'engager dans une occupation de l'ensemble du territoire ukrainien. En fait, il semble plutôt que la Russie cherche à limiter son avance à la frontière linguistique du pays.

Nos médias parlent de bombardements indiscriminés contre les populations civiles, notamment à Kharkov et des images dantesques sont diffusées en boucle. Pourtant, Gonzalo Lira, un latino-américain qui y vit, nous présente une ville calme le 10 mars, et le 11 mars. Certes c'est une grande ville et on ne voit pas tout, mais cela semble indiquer que l'on n'est pas dans la guerre totale qu'on nous sert en continu sur nos écrans.

Quant aux Républiques du Donbass, elles ont « libéré » leurs propres territoires et combattent dans la ville de Marioupol.

La « dénazification »

Dans les villes comme Kharkov, Marioupol et Odessa, la défense est assurée par les milices paramilitaires. Elles savent que l'objectif de « dénazification » les vise au premier chef.

Pour un attaquant en zone urbanisée, les civils sont un problème. C'est pourquoi la Russie cherche à créer des couloirs humanitaires pour vider les villes des civils et ne laisser que les milices afin de les combattre plus facilement. À l'inverse, ces milices cherchent à garder les civils dans les villes afin de dissuader l'armée russe de venir y combattre. C'est pourquoi elles sont réticentes à mettre en œuvre ces couloirs et font tout pour que les efforts russes soient vains : ils peuvent ainsi utiliser la population civile comme « boucliers humains ». Les vidéos montrant des civils cherchant à quitter Marioupol et tabassés par les combattants du régiment Azov sont naturellement soigneusement censurées chez nous. Sur Facebook, le groupe Azov était considéré dans la même catégorie que l'État islamique et soumis à la « politique sur les individus et organisations dangereuses » de la plateforme. Il était donc interdit de le glorifier, et les « posts » qui lui étaient favorables étaient systématiquement bannis. Mais le 24 février, Facebook modifie sa politique et autorise les posts favorables à la milice. Dans le même esprit, en mars, la plateforme autorise, dans les ex-pays de l'Est, les appels au meurtre de



militaires et de dirigeants russes. Voilà pour les valeurs qui inspirent nos dirigeants, comme nous le verrons.

Nos médias propagent une image romanesque de la résistance populaire. C'est cette image qui a conduit l'Union européenne à financer la distribution d'armes à la population civile. C'est un acte criminel. Dans mes fonctions de chef de la doctrine des opérations de maintien de la paix à l'ONU, j'ai travaillé sur la question de la protection des civils. Nous avons alors constaté que les violences contre les civils avaient lieu dans des contextes très précis. En particulier lorsque les armes foisonnent et qu'il n'y pas de structures de commandement. Or, ces structures de conduite sont l'essence des armées : elles ont pour fonction de canaliser l'emploi de la force en fonction d'un objectif. En armant des citoyens de manière désordonnée comme c'est le cas actuellement, l'UE les transforme en combattants, avec les conséquences qui en découlent : des cibles potentielles. En outre, sans commandement, sans buts opératifs, la distribution d'armes conduit inéluctablement à des règlements de compte, du banditisme et à des actions plus meurtrières qu'efficaces. La guerre devient une affaire d'émotions. La force devient violence. C'est ce qui s'est passé à Tawarga (Libye) du 11 au 13 août 2011, où 30 000 africains noirs ont été massacrés avec des

armes parachutées (illégalement) par la France. D'ailleurs, l'Institut royal d'étude stratégique britannique (RUSI) ne voit pas de valeur ajoutée à ces livraisons d'armes.

De plus, en livrant des armes à un pays en guerre, on s'expose à être considéré comme un belligérant. Les frappes russes du 13 mars 2022, contre la base aérienne de Mykolaïv suivent les avertissements russes que les transports d'armes seraient traités comme des cibles hostiles.

L'UE répète la désastreuse expérience du IIIe Reich dans les dernières heures de la bataille de Berlin. La guerre doit être laissée aux militaires et lorsqu'un camp a perdu, il faut l'admettre. Et s'il doit y avoir une résistance, elle doit impérativement être conduite et structurée. Or, nous faisons exactement l'inverse : on pousse des citoyens à aller se battre et simultanément, Facebook autorise les appels au meurtre de militaires et de dirigeants russes. Voilà pour les valeurs qui nous inspirent.

Dans certains services de renseignement, on voit cette décision irresponsable comme une manière d'utiliser la population ukrainienne comme chair à canon pour combattre la Russie de Vladimir Poutine. Il fallait laisser ce genre de décision meurtrière aux collègues du grand-père de d'Ursula von der Leyen. Il aurait été plus judicieux d'engager des négociations et ainsi obtenir des garanties pour les popu-

lations civiles que d'ajouter de l'huile sur le feu. Il est facile d'être combatif avec le sang des autres...

La maternité de Marioupol

Il est important de comprendre au préalable que ce n'est pas l'armée ukrainienne qui assure la défense de Marioupol, mais la milice Azov, composée de mercenaires étrangers.

Dans son résumé de la situation du 7 mars 2022, la mission russe de l'ONU à New York déclare que « Les habitants rapportent que les forces armées ukrainiennes ont expulsé le personnel de l'hôpital natal n°1 de la ville de Marioupol et ont installé un poste de tir à l'intérieur de l'établissement. »

Le 8 mars, le média indépendant russe Lenta.ru, publie le témoignage de civils de Marioupol qui racontent que la maternité a été prise par les milices du régiment Azov, et en ont chassé les occupants civils en les menaçant de leurs armes. Ils confirment ainsi les déclarations de l'ambassadeur russe quelques heures plus tôt.

L'hôpital de Marioupol occupe une position dominante, parfaitement adéquate pour y installer des armes antichars et pour l'observation. Le 9 mars, les forces russes frappent le bâtiment. Selon CNN, il y aurait 17 blessés, mais les images ne montrent aucune victime dans les locaux et rien ne montre que les victimes



dont on parle sont liées à cette frappe. On parle d'enfants, mais en réalité, on ne voit rien. C'est peut-être vrai, mais c'est peut-être faux... Ce qui n'empêche pas les dirigeants de l'UE d'y voir un crime de guerre... Ce qui permet, juste après, à Zelensky de réclamer une zone d'interdiction de vol au-dessus de l'Ukraine...

En réalité, on ne sait pas exactement ce qui s'est passé. Mais la séquence des événements tend à confirmer que les forces russes ont frappé une position du régiment Azov et que la maternité était alors libre de tout civils.

Le problème est que les milices paramilitaires qui assurent la défense des villes sont encouragées par la communauté internationale à ne pas respecter les usages de la guerre. Il semble que les Ukrainiens ont rejoué le scénario de la maternité de Koweït City en 1990, qui avait été totalement mise en scène par la firme Hill & Knowlton pour un montant de 10,7 millions de dollars afin de convaincre le Conseil de Sécurité des Nations Unies d'intervenir en Irak pour l'opération Desert Shield/Storm.

Les politiciens occidentaux ont d'ailleurs accepté les frappes contre civils du Donbass pendant huit ans, sans adopter aucune sanction contre le gouvernement ukrainien. Nous

sommes depuis longtemps entrés dans une dynamique où les politiques occidentaux ont accepté de sacrifier le droit international à leur objectif d'affaiblir à la Russie.

TROISIÈME PARTIE : CONCLUSIONS

En tant qu'ex-professionnel du renseignement, la première chose qui me frappe est l'absence totale des services de renseignement occidentaux dans la représentation de la situation depuis une année. En Suisse, on a reproché aux services de ne pas avoir fourni une image correcte de la situation. En fait, il semble que dans tout le monde occidental, les services aient été débordés par les politiques. Le problème est que ce sont les politiques qui décident : le meilleur service de renseignement du monde est inutile si le décideur ne l'écoute pas. C'est ce qui s'est passé lors de cette crise. Cela étant, si certains services de renseignement avaient une image très précise et rationnelle de la situation, d'autres avaient manifestement la même image que celle propagée par nos médias. Dans cette crise, les services des pays de la « nouvelle Europe » ont joué un rôle important. Le problème est que, par expérience, j'ai constaté qu'ils étaient extrêmement mauvais sur le plan analytique : doctrinaires, ils n'ont pas l'indépendance in-

telle et politique nécessaire pour apprécier une situation avec une « qualité » militaire. Il vaut mieux les avoir comme ennemis que comme amis.

Ensuite, il semble que dans certains pays européens, les politiques ont délibérément ignoré leurs services pour répondre de manière idéologique à la situation. C'est pourquoi, cette crise a été irrationnelle dès le début. On observera, que tous les documents qui ont été présentés au public lors de cette crise l'ont été par des politiques sur la base de sources commerciales...

Certains politiciens occidentaux voulaient manifester qu'il y ait un conflit. Aux États-Unis, les scénarios d'attaque présentés par Anthony Blinken au Conseil de Sécurité n'étaient que le fruit de l'imagination d'un Tiger Team travaillant pour lui : il a fait exactement comme Donald Rumsfeld en 2002, qui avait ainsi « contourné » la CIA et les autres services de renseignement qui étaient beaucoup moins affirmatifs sur les armes chimiques irakiennes.

Les développements dramatiques dont nous sommes les témoins aujourd'hui ont des causes que nous connaissons, mais que nous avons refusés de voir :

– sur le plan stratégique, l'expansion de l'OTAN

(que nous n'avons pas traité ici) ;

- sur le plan politique, le refus occidental de mettre en œuvre les Accords de Minsk ;

- et sur le plan opératif, les attaques continues et répétées des populations civiles du Donbass depuis ans et la dramatique augmentation de la fin février 2022.

En d'autres termes, nous pouvons naturellement déplorer et condamner l'attaque russe. Mais NOUS (c'est-à-dire : les États-Unis, la France et l'Union européenne en tête) avons créé les conditions pour qu'un conflit éclate. Nous témoignons de la compassion pour le peuple ukrainien et les deux millions de réfugiés. C'est bien. Mais si nous avons eu un minimum de compassion pour le même nombre de réfugiés des populations ukrainiennes du Donbass massacrées par leur propre gouvernement et qui se sont accumulés en Russie durant huit ans, rien de cela ne serait probablement passé.

Que le terme de « génocide » s'applique aux exactions subies par les populations du Donbass est une question ouverte. On réserve généralement ce terme à des cas de plus grande ampleur (Holocauste, etc.), néanmoins, la définition qu'en donne la Convention sur le génocide, est probablement suffisamment large pour s'y appliquer. Les juristes apprécieront. Clairement, ce conflit nous a conduits dans l'hystérie. Les sanctions semblent être devenues l'outil privilégié de nos politiques étrangères. Si nous avons insisté pour que l'Ukraine respecte les Accords de Minsk, que nous avons négocié et cautionné, tout cela ne serait pas arrivé. La condamnation de Vladimir Poutine est aussi la nôtre. Rien ne sert de pleurnicher après coup, il fallait agir avant. Or, ni Emmanuel Macron (comme garant et comme membre du Conseil de Sécurité de l'ONU), ni Olaf Scholz, ni Volodymyr Zelensky n'ont respecté leurs engagements. En définitive, la vraie défaite est celle de ceux qui n'ont pas de parole.

L'Union européenne a été incapable de promouvoir la mise en œuvre des accords de Minsk, au contraire, elle n'a pas réagi lorsque l'Ukraine bombardait sa propre population dans le Donbass. L'eût-elle fait, Vladimir Poutine n'aurait pas eu besoin de réagir. Absente de la phase diplomatique, l'UE s'est distinguée en alimentant le conflit. Le 27 février, le gouvernement ukrainien est d'accord d'entamer des négociations avec la Russie. Mais

quelques heures plus tard, l'Union européenne vote un budget de 450 millions d'euros pour fournir des armes à l'Ukraine, remettant de l'huile sur le feu. A partir de là, les Ukrainiens sentent qu'ils n'auront pas besoin d'arriver à un accord. La résistance des milices Azov à Marioupol provoquera même une relance de 500 millions d'euros pour des armes.

En Ukraine, avec la bénédiction des pays occidentaux, ceux qui sont en faveur d'une négociation sont éliminés. C'est le cas de Denis Kireyev, un des négociateurs ukrainiens, assassiné le 5 mars par le service secret ukrainien (SBU) car il est trop favorable à la Russie et est considéré comme traître. Le même sort est réservé à Dmitry Demyanenko, ex-chef adjoint de la direction principale du SBU pour Kiev et sa région, assassiné le 10 mars, car trop favorable à un accord avec la Russie : il est abattu par la milice Mirotvoret (« Pacificateur »). Cette milice est associée au site web Mirotvoret qui liste les « ennemis de l'Ukraine », avec leurs données personnelles, leur adresse et numéros de téléphone, afin qu'ils puissent être harcelés, voire éliminés ; une pratique punissable dans de nombreux pays, mais pas en Ukraine. L'ONU et quelques pays européens en ont exigé la fermeture... refusée par la Rada.

Enfin, le prix sera élevé, mais Vladimir Poutine atteindra vraisemblablement les objectifs qu'il s'était fixés. Ses liens avec Pékin se sont solidifiés. La Chine émerge comme médiatrice du conflit, tandis que la Suisse fait son entrée dans la liste des ennemis de la Russie. Les Américains doivent demander du pétrole au Venezuela et à l'Iran pour se sortir de l'impasse énergétique dans laquelle ils se sont mis : Juan Guaido quitte définitivement la scène et les États-Unis doivent revenir pitoyablement sur les sanctions imposées à leurs ennemis.

Des ministres occidentaux qui cherchent à faire s'effondrer l'économie russe et faire en sorte que le peuple russe en souffre, voire appellent à assassiner Poutine, montrent (même s'ils sont partiellement revenus sur la forme de leurs propos, mais pas sur le fond !) que nos dirigeants ne valent pas mieux que ceux que nous détestons. Car, sanctionner des athlètes russes des jeux para-olympiques ou des artistes russes n'a strictement rien à voir avec une lutte contre Poutine.

Ainsi, nous reconnaissons donc que la Russie

est une démocratie puisque nous considérons que le peuple russe est responsable de la guerre. Si ce n'est pas le cas, alors pourquoi cherchons-nous à punir toute une population pour la faute d'un seul ? Rappelons que la punition collective est interdite par les Conventions de Genève...

La leçon à tirer de ce conflit est notre sens de l'humanité géométrie variable. Si nous tenions tellement à la paix et à l'Ukraine, pourquoi ne l'avons-nous pas plus encouragée à respecter les accords qu'elle avait signés et que les membres du Conseil de Sécurité avaient approuvés ?

L'intégrité de médias se mesure à leur volonté à travailler selon les termes de la Charte de Munich. Ils avaient réussi à propager la haine des Chinois lors de la crise de la Covid et leur message polarisé conduit aux mêmes effets contre les Russes. Le journalisme se dépouille de plus en plus du professionnalisme pour devenir militant...

Comme disait Goethe : « Plus grande est la lumière, plus noire est l'ombre ». Plus les sanctions contre la Russie sont démesurées, plus les cas où nous n'avons rien fait mettent en évidence notre racisme et notre servilité. Pourquoi aucun politicien occidental n'a-t-il réagi aux frappes contre les populations civiles du Donbass durant huit ans ?

Car finalement, qu'est-ce qui rend le conflit en Ukraine plus blâmable que la guerre en Irak, en Afghanistan ou en Libye ? Quelles sanctions avons-nous adoptées contre ceux qui ont délibérément menti devant la communauté internationale pour mener des guerres injustes, injustifiées, injustifiables et meurtrières ? A-t-on cherché à « faire souffrir » le peuple américain qui nous avait menti (car c'est une démocratie !) avant la guerre en Irak ? Avons-nous seulement adopté une seule sanction contre les pays, les entreprises ou les politiciens qui alimentent en armes le conflit du Yémen, considéré comme la « pire catastrophe humanitaire au monde » ? Avons-nous sanctionné les pays de l'Union européenne qui pratiquent la torture la plus abjecte sur leur territoire au profit des États-Unis ? Poser la question c'est y répondre... et la réponse n'est pas glorieuse.

Jacques Baud

- Source : MPI

Barrages mondial 2022 : Le cinq majeur du foot africain connu



Le Sénégal, le Ghana, le Maroc, la Tunisie et le Cameroun, ce mardi 29 mars, ont pris le dessus sur l'Égypte, le Nigeria, la République démocratique du Congo, le Mali et l'Algérie dans les barrages. C'est terminé. On connaît désormais les représentants de l'Afrique à la Coupe du monde qatarie. Battu un à zéro au Caire, le Sénégal a très tôt refait son retard grâce à l'avant-centre Boulaye Dia (1 - 0, 40).

Pour leur tout premier match dans le nouveau stade Président Abdoulaye Wade de Diamniadio, à la périphérie de Dakar, les Lions prennent à la gorge les Pharaons. Cet acte est à sens unique, mais les hommes d'Aliou Cissé ne parviennent pas à faire le break.

En seconde période, le sélectionneur égyptien, Carlos Queiroz, réorganise son équipe. L'effet est immédiat. L'Égypte porte le danger dans le camp adverse. Tout un peuple vacille. Entré en cours de match, Ahmed Sayed dit « Zizo » manque à deux reprises l'occasion rêvée d'inscrire le fameux but à l'extérieur.

Le Sénégal laisse passer l'orage avant de reprendre sa marche en avant. Les Lions pous-

sent, les Pharaons resserrent les rangs. Sur un mauvais alignement des défenseurs axiaux de l'Égypte, Sadio Mané trouve en profondeur Ismaïla Sarr. L'ailier pénètre dans la surface où Mohamed El-Shenawy sort à sa rencontre à la façon d'un gardien de handball pour réduire l'angle de tir. Résultat, le Sénégalais ne cadre pas.

Comme lors de la finale de la Coupe d'Afrique des nations 2021, les deux sélections vont en prolongations. Les Lions, chauffés à blanc par le public, impriment d'emblée leur tempo. Ismaïla Sarr, à la réception d'un centre au ras du sol de Sadio Mané, frappe sur le portier égyptien. Les Pharaons résistent jusqu'aux tirs au but.

La séance fatidique, ayant départagé les deux nations le 6 février dernier à Yaoundé (Cameroun), sourit encore au Sénégal même si le scénario est totalement différent. En effet, les quatre premiers tireurs, Kalidou Koulibaly, Saliou Ciss, Mohamed Salah et Ahmed Sayed, se loupent.

Après ces ratés, Ismaïla Sarr et Bamba Dieng ne tremblent pas. Contrairement à Mostafa

Mohamed, en position de 4e tireur pour l'Égypte, qui perd son duel face à Édouard Mendy. L'équation est dès lors simple. Si Sadio Mané trompe El-Shenawy, les Lions l'emportent. L'enfant de Bambaly, dans le Sud du pays, opte pour une frappe axiale supersonique à mi-hauteur. Bien lui en a pris. Le Sénégal arrache la troisième qualification de son histoire au Mondial. C'est la deuxième de suite.

Pour sa part, le Ghana a composté son ticket pour le Qatar au détriment du Nigeria. Tenus en échec chez eux il y a quelques jours (0 - 0), les Black Stars ont neutralisé les Super Eagles (1 - 1). À la faveur du but à l'extérieur de Thomas Partey (100), le Ghana va retrouver la plus belle des compétitions après son absence en Russie.

Le Maroc, quant à lui, ne fait pas dans la dentelle contre la République démocratique du Congo. Les Lions de l'Atlas, forts de leur nul à l'aller, écrasent les Léopards. Score final : quatre à un. Azzedine Ounahi (210, 540), Tarik Tissoudali (45+70) et Achraf Hakimi (690) signent les réalisations marocaines. Ben Malango, d'un superbe enchaînement - contrôle de la poitrine et volée - sauve l'honneur pour la République démocratique du Congo (770).

Pas de miracle pour le Mali en Tunisie. Défaits à Bamako (0 - 1), les Aigles ne renversent pas le score malgré une possession de balle de 64 %.

Enfin, le Cameroun provoque un séisme à Blida en éliminant l'Algérie. Vaincus un à zéro à Yaoundé, les Lions indomptables dos au mur s'imposent deux à un dans la citadelle jadis imprenable des Fennecs.

Éric Maxim Choupo-Moting lance les hostilités (0 - 1, 220) après une sortie aérienne non maîtrisée du gardien Raïs M'Bohi. En prolongations, Ahmed Touba, oublié au second poteau, égalise de la tête suite à un corner exécuté par Rachid Ghezzal (1 - 1, 1180).

L'Algérie pense déjà au Qatar. Le Cameroun y croit toujours. Dans les ultimes instants, le latéral Fai Collins dépose le ballon sur la tête du libéro Michael Ngadeu qui prolonge la course du cuir. Couvert dans la surface, Karl Toko-Ekambi crucifie l'Algérie d'un plat du pied (1 - 2, 120+40).

Le tirage au sort de la phase finale de la Coupe du monde 2022 aura lieu le vendredi 1er avril à Doha, au Qatar.

Source : APA



Bélier (21 mars - 19 avril)

L'acharnement et l'ambition que vous portez à votre carrière se font un peu au détriment de votre foyer, de votre famille. Mais, aucun doute, vous réussissez parfaitement, et vous ne devez cette réussite qu'à vous-même. Vous en êtes conscient.

De belles opportunités financières vous sont offertes, et vous les attrapez ! La position de votre Vénus favorise les rentrées, et tout se déroule avec beaucoup de facilité. Si vous avez des dettes en cours, vous trouvez un bon moyen pour les éponger.



Taureau (20 avril - 19 mai)

La détermination est le mot-clé de cette journée. Côté job, vous êtes sur le point de vous démarquer des autres, vos talents dépassent toutes vos espérances. Vous restez très humble vis-à-vis des autres. Vous choisissez la discrétion et la modestie.

Cher Taureau, faites confiance aux planètes. Aujourd'hui, vos finances retrouvent des couleurs et de l'équilibre. C'est une très bonne nouvelle, vous pouvez poursuivre vos projets (si vous en avez) ou commencer à en faire (si vous n'en avez pas encore).



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous rendrez service à Pierre, Paul, Jacques et les autres ! Tout cela pour vous dire que vous serez pour vos collègues un vrai Saint-Bernard... En revanche, les personnes qui vous diront merci seront rares. C'est cela qui vous attristera le plus...

Vis-à-vis de l'argent, vous agirez au feeling ! Ben voyons, voilà autre chose... Vous pourriez gérer votre argent en pratiquant la technique du pile ou face ! Plus sérieusement, aujourd'hui, vous manquerez cruellement de maturité. Un vrai gamin...



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous travaillez d'arrache-pied. Attention à ne pas en faire trop. Il peut manquer du personnel. On peut vous demander de remplacer un collaborateur. Cette situation risque de vous pénaliser. Elle vous ralentirait. Alors, freinez votre productivité !

Encore quelques jours de concessions. Pour trouver l'équilibre matériel, vous devez revoir vos dépenses. Elles sont encore élevées. Les charges et peu d'aide entraînent un risque de découvert. La sagesse est la meilleure conseillère, dès aujourd'hui !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous pourriez faire preuve de découragement, votre persévérance laissant un peu à désirer. Vous avez l'impression que tout se ligue contre vous et que vous n'arrivez à rien de bon ! Ce n'est pas grave, suivez le mouvement, ce n'est pas votre jour !

Des projets, qui étaient en phase d'ébauche, peuvent à présent se concrétiser, pour votre plus grande satisfaction. Vous n'êtes pas peu fier, car ces initiatives étaient de votre chef ! Vous semblez récompensé de vos efforts, ça compense avec votre travail !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Attention aux jalousies, car votre travail suscite des rivalités, vous n'y pouvez rien c'est comme ça. Évitez de vous confier, certaines personnes pourraient se servir de vos idées pour vous passer devant. Vous gardez votre motivation.

Vous réussissez à faire des économies, grâce à quelques bons plans, que l'on vous a soufflés. Vous êtes plutôt rassuré, car cela vous permet de pouvoir gâter vos proches. Vous restez cependant très raisonnable, vous ne faites pas de folies.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Une heure à un poste, deux heures à un autre, puis une heure à une troisième affectation... Et encore, nous en sommes à la moitié de votre journée de travail. Aujourd'hui, vous serez la bonne à tout faire, pardon un employé extrêmement polyvalent...

Votre compte bancaire sera une usine à gaz... Virements permanents de vos comptes de placements pour approvisionner vos prélèvements ! Pour ces opérations, vous allez calculer les dates au jour près. L'excédent sera viré sur un autre compte... Faites simple !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Qui s'y frotte s'y pique ! Aujourd'hui, il ne faut pas vous chercher longtemps ! Votre tempérament tout feu tout flamme explose ! Une querelle peut surgir avec un chef. Des rapports de force arrivent avec la hiérarchie. L'un de vos chefs peut vous jalouser !

Vos moyens de locomotion sont au centre de toutes les attentions ! Ils enchainent des frais et ceux-ci sont chers ! Du stress arrive quand vous songez à l'argent. Le salaire fond plus vite que prévu ! Faites le dos rond devant ces paiements multiples !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre belle communication est un atout au travail. De plus, votre intuition est importante, et vous donne une capacité à assumer des initiatives que vous n'auriez pas pensé prendre. Mais ne soyez pas si impulsif, vous pourriez perdre le contrôle !

Vous semblez quelque peu découragé, car les événements ne se déroulent pas comme vous l'auriez souhaité, ou comme c'était prévu. Des contrariétés pourraient arriver, il est peut-être préférable de ne pas insister. Abstenez-vous de tout projet financier.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

De belles perspectives d'avenir s'ouvrent à vous, cher ami Capricorne. Vos talents sont reconnus, on pourrait vous offrir un pont d'or, rien que parce que vous avez fait vos preuves. Le moment est venu de réfléchir sérieusement à votre avenir.

Vous devriez trouver des astuces assez facilement afin d'obtenir des bonus, une augmentation ou pour réduire les coûts. Vous n'en êtes pas à votre premier coût d'essai, mais celui-ci, c'est le bon. Un bon placement immobilier vous rapporte.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Il y a toujours des risques à changer d'orientation professionnelle. On sait toujours ce que l'on perd, jamais ce que l'on gagne. Le choix sera cornélien... Aujourd'hui, vous aurez du mal à vous situer. Vous repousserez à une date ultérieure votre décision.

Aujourd'hui, seule comptera l'envie de vous faire plaisir, que vos moyens financiers suivent... ou pas ! Vous direz : le plaisir, c'est maintenant. Les ennuis, ce sera pour demain. Ami Verseau, pour votre irresponsabilité, c'est tout de suite.



Poisson (19 février - 21 mars)

Il faudra faire sans l'aide de quiconque ! Une ambiance pleine de rumeurs dégrade les conditions de travail. Vous êtes peut-être en rivalité avec un collègue. Ouvrez les yeux, car la jalousie fait rage. Cette compétition est plus proche que vous ne le pensez.

Ce n'est pas aujourd'hui que vous allez économiser. Des produits chers ou de mauvaises qualités peuvent vous coûter cher. Une panne peut arriver et causer plus de frais. L'argent joue avec vos nerfs. Vous êtes irrité par le salaire qui fond rapidement !

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1010 **Malikilé**



Les sanctions anti-français
Ne nous laissons pas manipuler!



1011 **Malikilé**



Liberté provisoire pour Oumar Marika
Que fera le tonitruant homme politique?



1012 **Malikilé**



De Montargis Teli à la rencontre de "Sira" à djaz Anka Wuli Mali V
"Au sein de la classe moyenne de la capitale"



1013 **Malikilé**



Operation Kaktoul
Du renfort pour le front Sud à Sikasso



1014 **Malikilé**



Après les sanctions CEDEAD-UEMOA
Le Mali vers un bras de fer ou un compromis?



1015 **Malikilé**



Sanctions CEDEAD-UEMOA
La riposte du gouvernement



1016 **Malikilé**



Sanctions de la CEDEAD contre le Mali
Une pluie de réactions



1017 **Malikilé**



Chequeil Kokalla Maiga
L'Homme de l'Année 2021



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23